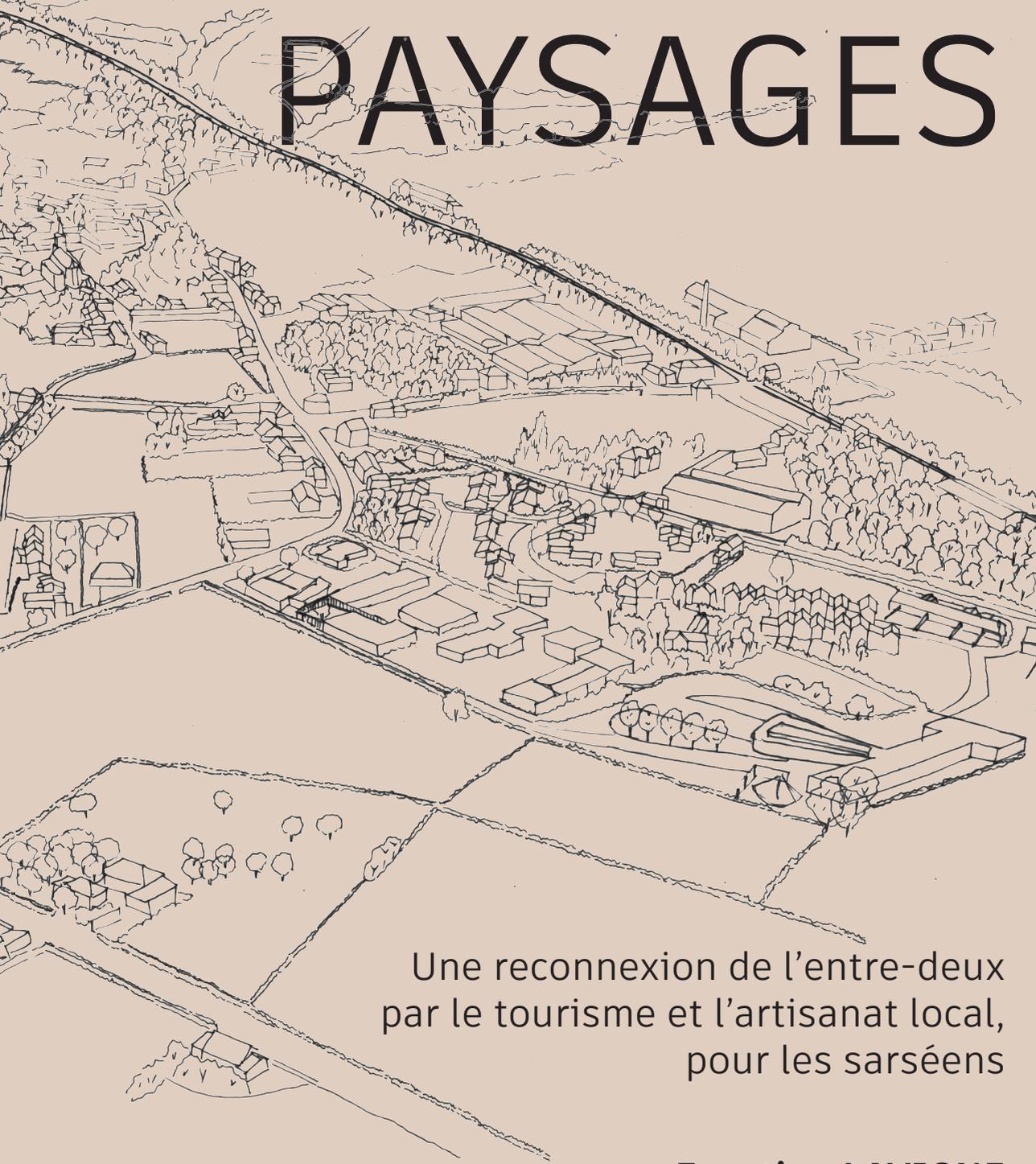


ENTRE DEUX PAYSAGES



Une reconnexion de l'entre-deux
par le tourisme et l'artisanat local,
pour les sarséens

Faustine LAVIGNE

ENTRE DEUX PAYSAGES

Une reconnexion de l'entre-deux
par le tourisme et l'artisanat local,
pour les sarséens

Rapport de PFE

Atelier Territoire «La Piste Rurale»
Amélie Fontaine et Frédérique Delfanne
Années 2023-2024_ENSAP Lille

Faustine LAVIGNE

remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier **Mathilde, Amandine et Jeanne**, avec qui j'ai beaucoup apprécié travailler sur ce projet ce semestre. Merci encore pour votre bienveillance et votre motivation qui ont été essentielles au travail de groupe.

Je remercie également **mes enseignantes Amélie Fontaine et Frédérique Delfanne** pour leur accompagnement pédagogique bienveillant tout au long du semestre et leurs nombreux conseils pertinents qui nous ont fait évoluer en tant que futures architectes.

Je remercie **la commune de Sars-Poteries** de nous avoir accueilli généreusement tout au long du semestre, et plus particulièrement **l'adjoint au maire Didier Carette** pour sa disponibilité qui nous a été d'une grande aide dans l'avancée de notre réflexion de projet. Je remercie chaleureusement **Fabienne** de m'avoir accueilli chez elle lors de la première semaine d'immersion.

Enfin, merci à **mes proches** pour leurs nombreuses relectures et leur soutien tout au long de ce Projet de Fin d'études.

Merci à toi maman de m'avoir toujours soutenue tout le long de mes études d'architecture.

sommaire

_ AVANT-PROPOS	
1/ Des expériences personnelles très urbaines	P. 5
2/ Méthodes de travail	P. 7
3/ Travailler sur la périphérie de village rural	P. 11
I _ LE TOURISME TOURNÉ ESSENTIELLEMENT AUTOUR DE L'ARTISANAT	
1/ Un tourisme hétérogène et ponctuel	P. 13
2/ Un artisanat d'art présent mais qui n'est rendu visible qu'au musée du verre	P. 25
_ NOTRE DÉMARCHE IMMERSIVE SUR LE TERRAIN	P. 33
II _ LES IDENTITES DU VILLAGE	P. 37
1/ L'identité spatiale et architecturale	P. 37
2/ Sociale _ Mise à l'écart de la Cité Courtin	P. 39
3/ Une identité culturelle sportive locale mais des identités culturelles artistiques déconnectées	P. 43
_ NOS OUTILS DE CONCEPTION	P. 53
III _ UN URBANISME COMPLEXE	P. 57
1/ Une évolution historique de l'urbanisation qui tend à s'interrompre	P. 57
2/ Des paysages singuliers créés par les urbanisations successives	P. 65
3/ Une mise à l'arrêt brutale de l'urbanisation	P. 71
4/ Des paradoxes mis en avant entre le PLUi et les paysages perçus	P. 73
5/ Agir dans l'entre-deux pour une reconnexion des paysages	P. 77
_ BIBLIOGRAPHIE	P. 82

avant-propos

1/ Des expériences personnelles très urbaines

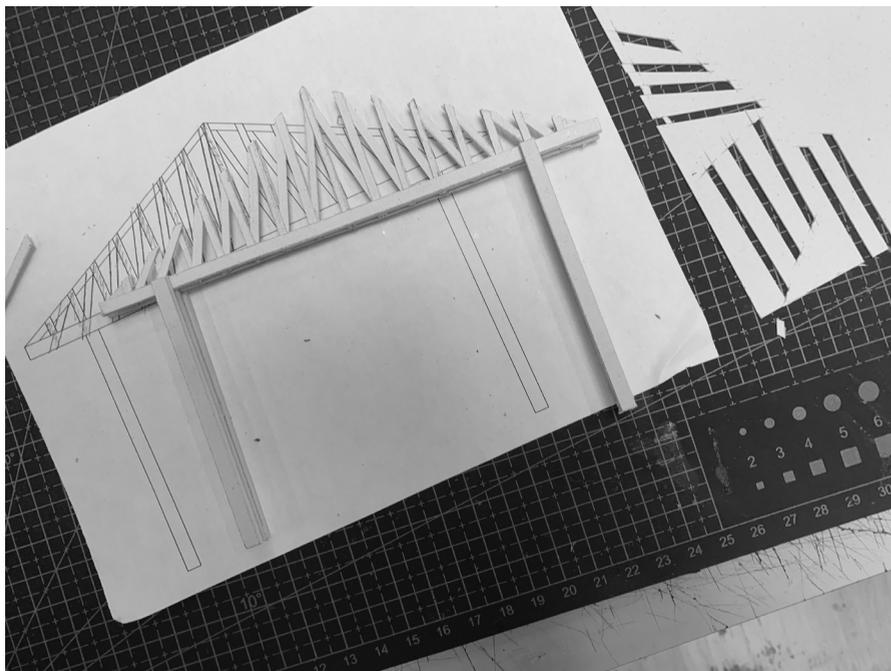
Originaire du Nord de la France, j'ai grandi en ville. Durant mon enfance, j'ai évolué entre deux paysages urbains différents: majoritairement au cœur de la métropole lilloise, et en périphérie de la vallée de la Loire, à l'Ouest de la France à Angers, quand j'allais chez mon père durant les vacances scolaires. J'ai donc grandi au sein de deux langages architecturaux bien distincts, mais tous deux très urbains.

Ayant souvent déménagé avec ma famille, j'ai vécu dans plusieurs typologies de logements et ai pu ainsi découvrir des écritures architecturales bien différentes. Je me suis alors aperçue de **mon intérêt particulier pour une architecture singulière, ancrée dans son territoire**. C'est ainsi que j'ai préféré le confort de vie dans une maison 1930, construction typique en briques du Nord de la France, plutôt que dans un pavillon générique implanté au cœur d'un lotissement.

De manière générale, je suis assez sensible au **patrimoine architectural d'une région**. Pour moi, c'est à travers cette architecture que l'on peut lire la mémoire et l'histoire d'un lieu et de ses usagers. C'est ainsi que j'apprécie particulièrement **l'écriture architecturale contemporaine qui réinterprète et fait écho aux mémoires territoriales**. En ce sens, j'ai travaillé sur ces questions d'architecture ancrées dans un territoire en lien avec la notion de ressources, lors de l'écriture de mon mémoire de master. Sur la base de l'analyse de trois projets architecturaux contemporains, j'ai questionné la pratique des architectes quant au souci de la préservation et de la valorisation des ressources (matérielles et immatérielles), et de l'ancrage de l'architecture à son territoire.

Au cours de mon parcours en études d'architecture, j'ai pris de plus en plus conscience des **enjeux territoriaux des zones rurales**, auxquelles je n'avais pas été sensibilisée durant mon enfance. Je me suis alors tournée vers des ateliers de projet de territoire, d'abord urbains puis ruraux. Ces ateliers de territoire m'intéressent singulièrement car ils abordent des enjeux croisés à plusieurs échelles. **En tant que citadine, il est alors compliqué de m'immerger dans ces territoires ruraux et de me défaire des références urbaines vécues et acquises durant mon parcours scolaire**. Toutefois, ce sont des territoires au sein desquels je m'épanouis dans le travail d'architecte. Au sein de ces territoires ruraux, il me semble qu'il y a moins de hiérarchie dans les jeux d'acteurs décisionnaires et qu'il est donc plus simple d'agir sur le territoire. *A contrario*, il me semble qu'en ville, cette hiérarchie est beaucoup plus prononcée.

Soucieuse de l'évolution du monde dans lequel nous vivons, **je pense que nous, futur.e.s architectes, avons un rôle important à jouer**, et plus particulièrement dans les territoires ruraux. C'est pourquoi j'ai décidé de réaliser mon PFE dans cet atelier « La Piste Rurale » implanté dans le territoire de l'Avesnois, dans les Hauts-de-France.



← Premiers essais d'un détail de structure en bois. Hypothèse du 27.09, réalisée lors de la semaine «ressources». _Photographie personnelle



↑ De gauche à droite: Mathilde, Amandine, Faustine et Jeanne. _Photographie personnelle

2/ Méthodes de travail

a. Générales à l'atelier « La Piste Rurale »

Ce semestre, l'intérêt du **projet-recherche**, qui consiste à être dans une **phase de conception de projet tout en restant dans une posture d'analyse et d'enquête permanente**, a fortement retenu mon attention. Cette méthode nous permet de continuer et d'affiner nos analyses pour spécifier notre argumentaire de projet.

Le planning du semestre était très varié avec des **séances d'atelier hebdomadaires thématiques**. Cette organisation nous a permis d'approfondir certains aspects du projet tout en continuant à avancer sur l'analyse de fond. Par exemple, lors de la semaine « ressources », nous avons accentué le travail autour de la ressource bois locale, en produisant des recherches sur les acteurs de la filière bois, sur la transformation du matériau et en concevant un détail architectural utilisant le bois local. Ce travail a permis d'alimenter notre réflexion de projet tout au long du semestre. De la même manière, lors des semaines « phasage », nous avons cherché à rentrer plus concrètement dans les logiques de financements et d'acteurs afin de comprendre comment pourrait s'élaborer le projet. Ce travail nous a permis de nous poser d'autres questions vis à vis des aménagements que nous proposons dans le projet, et de développer le discours.

b. Au sein de notre groupe de travail

Ce projet est avant tout le résultat d'un travail de groupe, composé de quatre étudiantes en master : Jeanne Voisin en Master 1, Amandine Sergeant et Mathilde Ferreira en Master 2, et moi-même en PFE. Nous n'avions donc pas toutes le même emploi du temps, ce qui a organisé le travail hebdomadaire en fonction de nos obligations respectives.

La semaine s'organisait ainsi :

- Un point de groupe le lundi matin pour planifier le travail de l'atelier du jeudi
- Travail personnel le lundi après-midi
- Travail en groupe, dans l'atelier à l'école le mardi et le mercredi
- Atelier le jeudi
- Un point de groupe le vendredi matin pour faire le bilan après l'atelier de la veille, puis organiser le week-end ; travail personnel le vendredi après-midi
- Travail individuel le week-end, qui permet d'anticiper sur la semaine suivante

Il était très important pour nos équilibres personnels et notre équilibre de groupe, de nous laisser des temps libres personnels, notamment durant les week-ends.

Nous avons toutes des acquis différents, en raison de nos niveaux respectifs dans le parcours master et de nos parcours personnels, ce qui a induit notre manière commune de faire du projet. Au fur et à mesure du semestre, nous avons appris à nous connaître mutuellement, et **nous nous sommes ainsi appuyées sur nos compétences respectives afin d'organiser le travail de projet commun.**

Pour citer quelques exemples :

- **Amandine** était plus à l'aise avec le travail sur les logiciels informatiques, donc elle a naturellement réalisé plus de documents sur ordinateur que le reste du groupe.
- **Jeanne**, plus à l'aise avec le dessin à la main, a davantage dessiné.
- **Mathilde** a proposé un autre style graphique avec l'usage de la tablette, outil avec lequel elle était familière.
- **Pour ma part**, j'ai davantage incité à travailler en maquette (travail sur les volumes) et à la main sur le plan (réflexion d'esquisses).

De plus, **l'énergie de groupe positive et bienveillante** nous a toutes portée et nous a permis d'apprendre chacune les unes des autres. Nous avons réussi à être dans la communication, dans l'écoute de l'autre, et à échanger nos savoir-faire respectifs.

Nous avons toujours essayé d'adopter une posture critique vis à vis du travail fourni par chacune de nous, tout en restant dans une forme de communication bienveillante, ce qui n'est pas toujours un exercice si simple.

Nous avons choisi de **travailler ensemble en atelier, ce qui a été pour nous une méthode de travail efficace, permettant des échanges plus fluides**, et dans laquelle chacune de nous s'y est retrouvée. De la même manière, nous avons majoritairement **travaillé sur des documents à la main et en maquette, ce qui nous a permis d'avoir une approche plus sensible des espaces et du territoire** tout en favorisant la simplicité de la réflexion de groupe. Nous avons des échanges plus riches lorsque nous réfléchissions toutes autour d'un même document.

En parallèle des temps de travail en atelier, nous avons aussi réalisé de nombreuses **immersions sur le terrain**. Ces temps d'arpentage des lieux ont été primordiaux dans l'avancement du projet : cela nous a permis de **nous imprégner du territoire et de développer des observations personnelles fines et précises du terrain**. Des échanges avec les habitants, commerçants et élus locaux ont été effectués, nous permettant d'enrichir le projet. (cf. p. 33). Enfin, nous avons varié les formes de communication du projet au cours du semestre, en testant différents exercices comme la cartographie sensible du territoire ou les bas-reliefs en argile et verre.

↖

Temps de travail ensemble, ici sur la maquette 1/500^{ème}.

_Photographie d'Amandine Sergeant

←

Cartographie sensible de Sars-Poteries, réalisée le 20.09.

_Document de groupe

Dans notre méthode de travail, nous nous sommes inspirées d'un ouvrage en particulier : *Penser la ville par ses ruralités, Le pays de Saint-Flour*, S. Teyssou. Cet ouvrage retrace les travaux des étudiants d'un atelier master de l'ENSA Clermont-Ferrand, qui s'est déroulé dans le Cantal autour de plusieurs communes rurales. **Ce livre a été une source d'inspiration pour nous, en terme de méthodes de représentation** : plans dessinés à la main, cartographies du territoire, schémas d'intentions de projet, coupes territoriales dessinées à la main. Ces exemples nous ont aidées à trouver nos propres styles de représentation tout en conservant l'efficacité du dessin à la main.



3/ Travailler sur la périphérie de village rural

L'atelier « La Piste rurale » s'implante cette année dans la commune de Sars-Poteries, au cœur du Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

C'est un village rural de 1500 habitants, dont l'histoire artisanale, autour de l'art de la poterie et du verre, est aujourd'hui encore fortement ancrée dans les mémoires du territoire. Dotée du MusVerre en tant que nouveau musée-atelier départemental de l'art verrier contemporain, depuis 2016, **Sars-Poteries accueille un tourisme spécifique et ponctuel gravitant autour de ce nouvel équipement de pointe. La présence de l'Eurovélo 3 qui traverse l'Avesnois, amène un tourisme plus alternatif, alors comment pouvons-nous tenter de lier les deux formes de tourisme sur le territoire de l'Avesnois?** Ces problématiques touristiques et artisanales sont des axes importants sur lesquels se fonde le projet : c'est ce que développe la première partie de ce rapport.

Dans l'optique de développer un projet ancré dans son territoire, nous nous posons alors la question de ce qui fait l'identité de Sars-Poteries, au sein du parc de l'Avesnois. Nous verrons alors :

Quelles sont les singularités de l'architecture typique du village qui font l'identité spatiale du lieu ?

Comment l'implantation d'une zone résidentielle plus défavorisée favorise la mise à l'écart d'une population ?

Quels développements culturels, à l'échelle locale et départementale, marquent l'image du village?

Ces trois axes qui marquent l'identité de Sars-Poteries sont développés en seconde partie de ce rapport.

Entre la véloroute au Nord, la départementale au Sud, Le MusVerre à l'Ouest et la résidence Courtin : nous avons identifié spatialement la périphérie Est du village, comme un lieu qui englobe l'ensemble des problématiques générales identifiées au-dessus. **Cet îlot fait l'objet d'évolutions urbanistiques singulières qui ont contribué à marquer le paysage d'aujourd'hui comme un ensemble hétéroclite.** Quelles perspectives d'évolution pouvons-nous proposer dans cet îlot afin d'améliorer le cadre de vie des sarséens ? Nous apportons des pistes de réflexion dans la troisième partie de ce rapport.

Ce rapport de PFE a pour but de présenter la démarche de projet, tant dans les méthodes de travail développées, qu'au travers des différentes expérimentations menées.

Les propositions spatiales présentées sont donc encore susceptibles d'évoluer d'ici la soutenance orale du PFE.



I _ LE TOURISME TOURNÉ ESSENTIELLEMENT AUTOUR DE L'ARTISANAT

1/ Un tourisme hétérogène et ponctuel

Nous avons remarqué que le tourisme est fortement présent dans la commune :

D'un côté, il est très **centré autour de l'attractivité culturelle du MusVerre**, qui est un équipement hors-d'échelle.

De l'autre côté, **la véloroute est une opportunité de déployer d'autres formes de tourisme, plus douces, plus responsables et plus ancrées dans le territoire.**

a. Une forte concentration touristique autour du MusVerre

Dotée du MusVerre, dont le rayonnement est international, la commune de Sars-Poteries est devenue attractive. Mais, cette forte attractivité touristique se concentre presque uniquement autour du musée départemental du verre. **Nous pourrions qualifier cela de tourisme d'opportunité, c'est-à-dire uniquement lié à la présence du MusVerre sur la commune.**

←

Le MusVerre de
Sars-Poteries:

-Entrée principale
-Façade Est

_Photographies
Personnelles

Nous constatons aussi que ce **tourisme orienté autour du musée est trop ponctuel**. Les touristes ne viennent que pour visiter le musée, sur une durée très courte, et ne restent pas dans Sars-Poteries. Le scénario se déroule souvent ainsi : les touristes viennent pour l'ouverture du musée à 11h, visitent les expositions durant la matinée et repartent directement. Ces observations nous ont été partagées par plusieurs habitants et l'adjoint au maire Didier Carette. Gravitant uniquement autour du musée d'art verrier, **ce tourisme est aussi trop spécifique**. Ce type d'art singulier n'attire que certains touristes, intéressés ou même déjà aguerris de l'art verrier contemporain. Nous pouvons donc affirmer que **l'attractivité touristique de Sars-Poteries semble limitée au MusVerre car rien, aujourd'hui, n'est aménagé pour développer davantage le tourisme au sein de la commune.**

Aussi, nous constatons que **l'ambition départementale d'accueillir 50 000 visiteurs¹ à l'année n'a pas encore été atteinte.**

- En 2018 : 33 659 visiteurs
- En 2019 : 27 445 visiteurs
- En 2020 : 14 728 visiteurs
- En 2021 : 16 266 visiteurs
- En 2022 : 29 493 visiteurs
- En 2023 : 18 806 individuels, 11 155 groupes, au total : 29 961 visiteurs.

« Nous espérons bien atteindre 30 000 d'ici la fin du mois. »²

Ces chiffres mettent en exergue une incohérence entre l'ambition du département du Nord et l'attractivité touristique réelle. **Cet équipement attire un tourisme qui dépasse l'échelle de Sars-Poteries et de l'Avesnois**, car le MusVerre est devenu un « lieu incontournable, à l'échelle européenne et mondiale, de la création verrière actuelle. »³

¹ : Ces chiffres ont été publiés par le département du Nord dans la plaquette promotionnelle, datant d'octobre 2016.

En 2016, 56 nationalités ont été recensées. La France est le 1er pays émetteur. Viennent ensuite la Belgique, les Pays-Bas, et dans une moindre mesure, le Royaume-Uni. ⁴

^{2/4} : Informations transmises par la documentaliste du MusVerre, Nathalie Painchart.

D'après toutes ces observations, l'enjeu du projet est de **s'appuyer sur cette attractivité artistique** déjà présente avec le MusVerre, pour **diversifier l'offre touristique et ainsi la relocaliser afin qu'elle profite davantage à la commune et au territoire de l'Avesnois**. Pour cela, il est nécessaire de proposer un ensemble cohérent d'aménagements permettant de prolonger les séjours touristiques au sein de Sars-Poteries. **En ramenant ainsi le tourisme à une échelle plus locale, celui-ci sera plus en adéquation avec les territoires ruraux.**

³ : Propos écrits dans la plaquette promotionnelle du MusVerre, publiée le 1 octobre 2016 par le département du Nord.

A cette fin, nous pensons qu'il est nécessaire et important de développer un autre type de tourisme, plus ancré dans les territoires ruraux : **un tourisme alternatif.**

Vers St Jacques
de Compostelle ←



Vers Trondheim ↗



b. La voie verte, initiatrice d'un tourisme alternatif plus responsable

La voie verte est un axe majeur fort du territoire de l'Avesnois. La partie qui traverse Sars-Poteries au Nord s'inscrit dans le tronçon reliant Maubeuge à Glageon-Trélon, long d'environ 30 kilomètres. Cette voie verte fait partie de l'Eurovélo 3⁵, aussi appelée la Scandibérique, qui relie Trondheim en Norvège jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne.

← L'Eurovélo 3 qui traverse la France.
_Document de groupe

↙ Les paysages de la véloroute à Sars-Poteries.
_Photographies personnelles

⁵ : Le réseau EuroVélo est un réseau européen de 17 itinéraires cyclables longue distance qui traversent et relient l'Europe.

⁶ : Nivet (Soline), « Tourisme en France, quelles stratégies pour la campagne », *D'Architectures*, n°264, juillet-août, 2018.

⁷ : *Ibid*, p. 57.

⁸ : *Ibid*, p. 58.

Ce réseau cyclable à l'échelle de l'Europe est un réel atout touristique pour le territoire de l'Avesnois. Il permet d'ouvrir et de rendre visible les territoires ruraux assez méconnus à l'échelle nationale et européenne, en les reliant à un réseau plus large. Cet équipement offre d'autres perspectives touristiques à la commune, en lui permettant de se décentrer du tourisme spécifique et ponctuel qui gravite autour du musée du verre. Le réseau européen de véloroutes permet en effet à Sars-Poteries et aux communes environnantes de développer une activité touristique alternative écologique et à grande échelle, qui puisse être plus vertueuse et en phase avec le territoire naturel du parc de l'Avesnois.

Plus généralement, le tourisme alternatif se veut être un ensemble d'alternatives au tourisme de masse, qui sont plus responsables. Il s'articule autour de valeurs de respect de l'environnement et des habitants, répondant ainsi aux enjeux globaux liés au développement durable. Il s'agit d'une approche touristique plus sensible et écologique, prenant appui sur la valorisation des territoires selon les aspects environnementaux, socioculturels et économiques.

Nous nous sommes alors tournées vers le tourisme en zone rurale: Quelles formes pourraient être adaptées à ces territoires ?

L'article «Tourisme en France, quelles stratégies pour la campagne»⁶ nous donne quelques pistes de réflexion:

L'écotourisme est plutôt l'occasion de révéler et de mettre en valeur des sites encore méconnus grâce aux architectures de leurs nouvelles infrastructures d'accueil.⁷

Ces initiatives locales s'inscrivent aussi dans une politique nationale qui a proclamé depuis 2015 que l'oenotourisme, l'écotourisme et le tourisme des savoir-faire artisanaux et gastronomiques sont des atouts prioritaires pour valoriser la destination hexagonale à l'export.⁸



↑

Perspectives du projet de l'Auberge Fleurie:

- Présence du cyclotourisme dans le projet
 - Le restaurant bistronomique vers la cour intérieure
- _Documents fournis par la 3CA

Nous comprenons que les territoires ruraux ont une réelle place dans le développement de **l'écotourisme, qui se fonde sur les valeurs patrimoniales et l'histoire du territoire pour révéler ces campagnes méconnues.** Aussi, la notion de patrimoine « s'est encore élargie, [en s'appliquant aussi à] des métiers, savoir-faire, spécialités culinaires »⁹. Cet écotourisme est une forme de tourisme cohérente vis à vis des territoires ruraux.

Raconter la valeur des territoires mobilise en effet de nombreuses professions de la culture et de la création.¹⁰

Ainsi, le développement touristique au sein des territoires ruraux permet aussi de les valoriser économiquement.

⁹: Propos écrits dans Nivet (Soline), « Tourisme en France, quelles stratégies pour la campagne », *D'Architectures*, n°264, juillet-août, 2018, p.61.

¹⁰: *Ibid*, p. 61.

¹¹: La 3CA est la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois.

¹²: D'après les élus locaux, le chantier de ce projet devrait démarrer en janvier 2023.

¹³: Paroles de l'architecte Gilles Marty dans « Tourisme en France, quelles stratégies pour la campagne », *D'Architectures*, n°264, juillet-août, 2018, p. 75.

Nous nous appuyons sur ces constats pour développer le projet: un des enjeux du projet est donc de **s'appuyer sur les opportunités touristiques de cette véloroute européenne, afin de développer un tourisme rural plus responsable et cohérent à l'échelle du territoire de l'Avesnois.**

De plus, **le projet de l'Auberge Fleurie** mené par la 3CA¹¹, s'inscrit directement dans ce développement de l'écotourisme en territoire rural. Il s'agit d'un projet qui va s'installer dans la commune¹², en face du musée du verre, et qui est mené par l'intercommunalité. **Ce mode d'action à l'échelle locale permet une meilleure cohérence avec les territoires ruraux sur lesquels les projets s'implantent, contrairement aux actions menées par des acteurs plus grands comme le département du Nord.** Ce projet d'Auberge Fleurie participe à soutenir le tourisme alternatif au sein de Sars-Poteries et de l'Avesnois, car il comprend des espaces directement dédiés aux cyclotouristes (accueil de jour et hébergements courts, bureau d'office du tourisme...). Au sein du projet, sera aussi présent un restaurant bistronomique, pour répondre au besoin de restauration des touristes, tout en promouvant la culture culinaire de la région. **Ce projet permettra ainsi de soutenir le développement touristique local en rallongeant le séjour des touristes.**

Les projets qui marchent sont toujours issus des dynamiques du territoire : ils ne font « que » les rendre cohérentes pour les projeter dans un avenir intéressant et motivant pour tout le monde.¹³



↑ De G. à D:
Maison bourgeoise de
Sars-Poteries.
Eglise au clocher qui
penche de Solre-Le-
Chateau.

← Le musée des Bois
Jolis de Felleries.

Kiosque musical et
Théâtre de verdure de
Lez-Fontaine.

↓



Dans cette lignée, nous proposons de **nous raccrocher aux deux équipements touristiques majeurs, la Voie Verte et le projet de l'Auberge Fleurie, valorisant l'écotourisme, pour y inscrire notre projet de maillage touristique.**

La voie verte de l'Avesnois est un axe multidisciplinaire qui relie les différents villages du Parc Naturel Régional de l'Avesnois depuis Ferrière-la-Grande jusqu'à Trélon. **Cet axe permet de rendre visible les spécificités paysagères et culturelles de de l'Avesnois et plus singulièrement de chaque village.** Nous avons recensé plusieurs points d'attractions touristiques culturels locaux au sein de chaque village alentours, au sein desquels passe l'Eurovélo 3. Ces centres d'intérêts culturels sont plutôt d'ordre du patrimoine architectural. Nous avons également recensé des musées locaux, développés à l'échelle de la commune voire de l'intercommunalité. Au sein de ce bouclage existant, nous constatons que **Sars-Poteries développe plutôt une attractivité touristique d'ordre artistique.** Cet artisanat fait partie de l'histoire du village et compose son identité culturelle, ce que nous développons dans les parties suivantes.

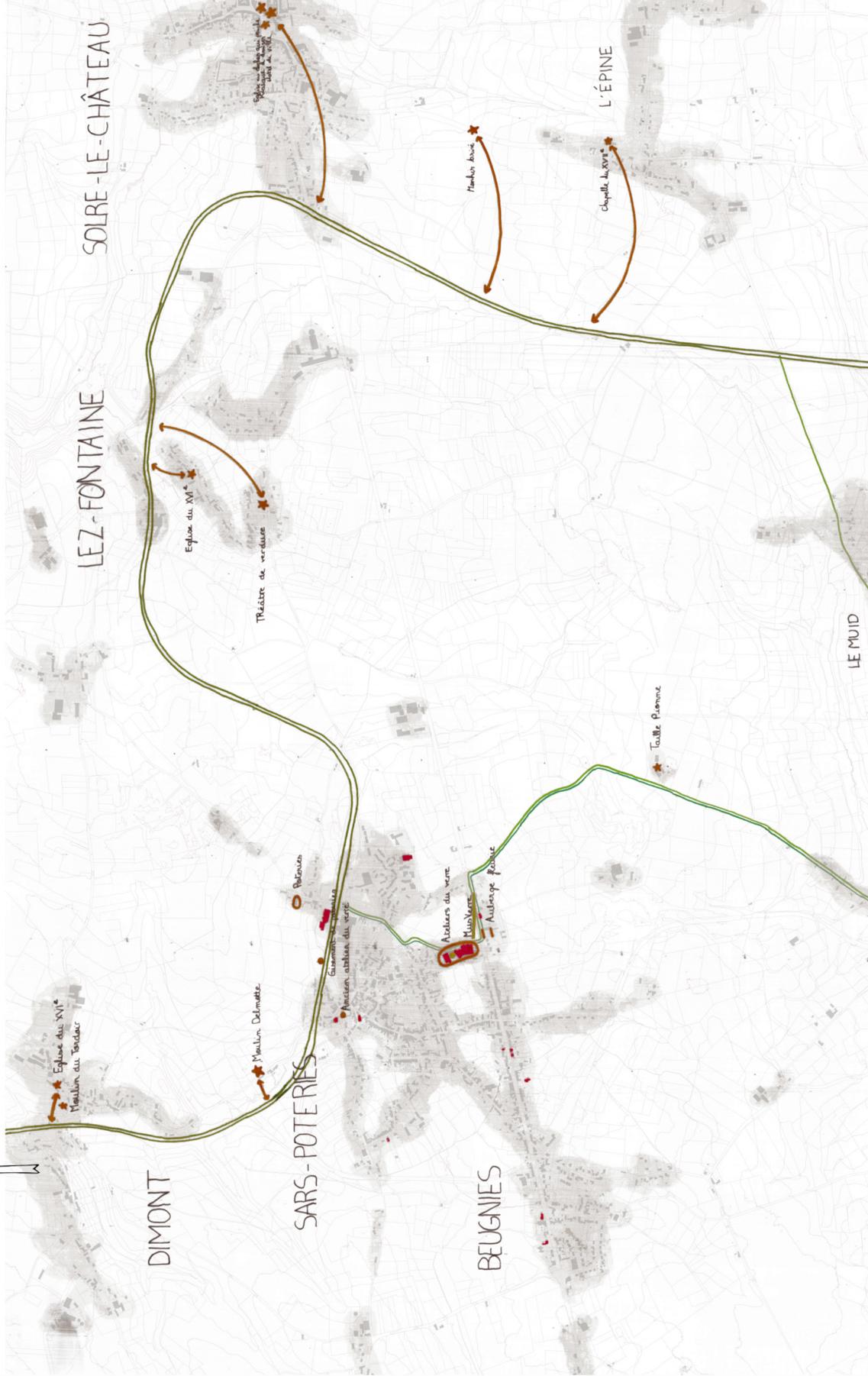
Un des enjeux du projet est donc de **rendre visible cet artisanat local via l'écotourisme**, en proposant l'implantation d'un village d'artisans, en face du MusVerre. Ce nouveau complexe permettrait de compléter l'offre culturelle du MusVerre, en y ajoutant une dimension locale: le village d'artisans agirait alors comme une extension de l'exposition aux savoir-faire locaux.

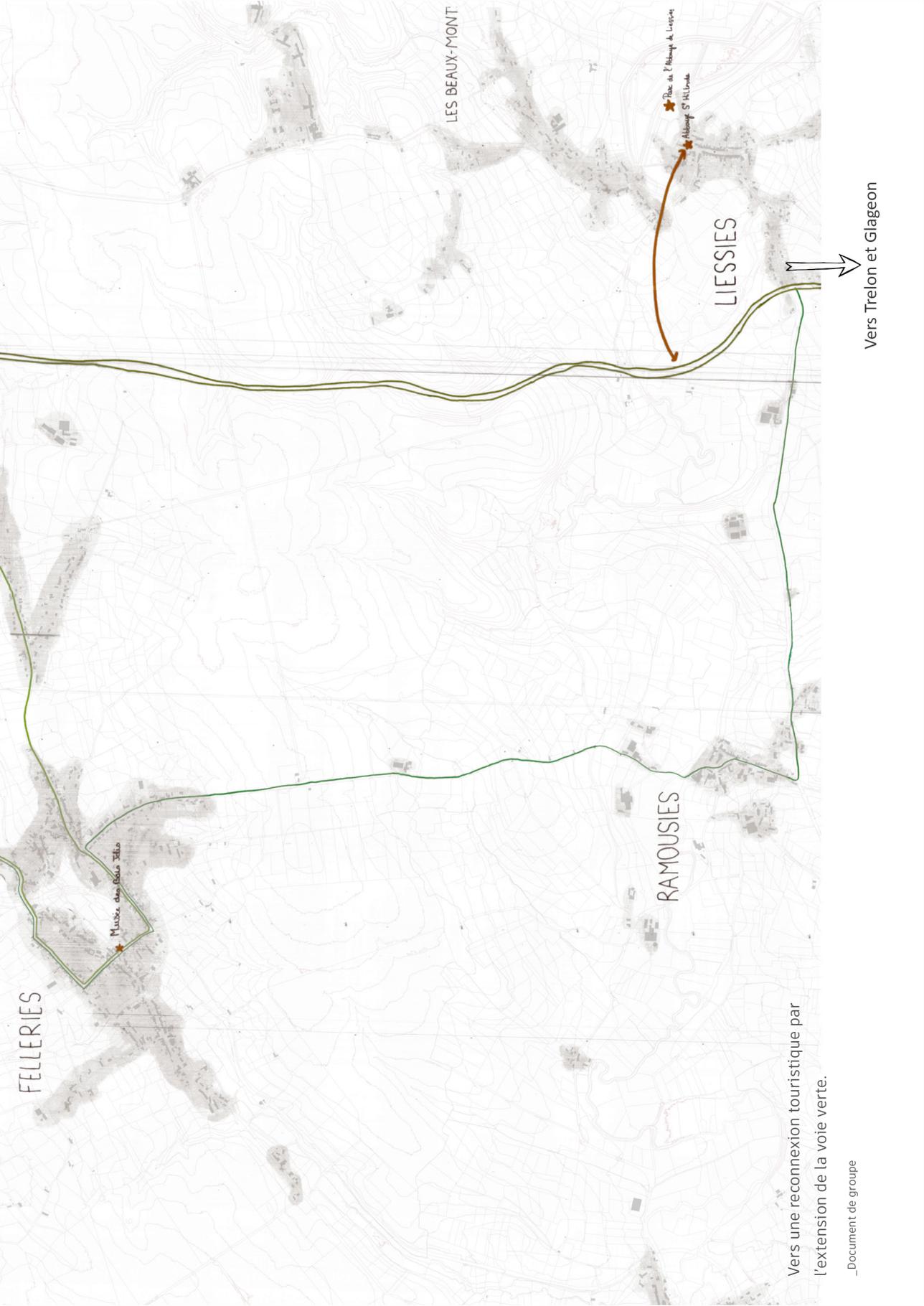
Aussi, **nous avons constaté que l'Eurovélo ne passe qu'au Nord de Sars-Poteries, et ne dessert pas les villages de Felleries et Ramousies au Sud.** Ces villages présentent pourtant des activités culturelles intéressantes. Alors, le projet prévoit d'étendre le maillage existant de la voie Verte vers le Sud. Ce bouclage secondaire traverserait Sars-Poteries, par le MusVerre, les ateliers du verre, le nouveau village d'artisans et l'Auberge Fleurie, pour rejoindre Felleries et son musée des Bois Jolis¹⁴. Ce nouveau parcours rejoindrait la voie verte existante par l'Est. **Ces aménagements favoriseraient le ré-ancrage du MusVerre dans son territoire, à travers ces nouvelles opportunités touristiques.** (cf. document ci-après)

¹⁴: Ce musée fait partie des musées de l'Avesnois, il valorise l'artisanat de tournage du bois avec l'exposition d'objets en bois.

Le tourisme rural sarséen tourne donc essentiellement autour de ce patrimoine local, qu'est l'artisanat d'art.

Vers Ferrière-la-Grande





FELLERIES

LES BEAUX-MONT

RAMOUSIES

LIESSIES

Musée des Beaux Sites

Prieuré de l'Église de Liessies

Abitage St-Hilvin

Vers une reconexion touristique par l'extension de la voie verte.

_Document de groupe

Vers Trelon et Glageon



↑
Le Château Imbert, ancien musée
du verre.

← Des «bousillés», exposés au
MusVerre actuel.

La poterie Lempereur, un vestige
de l'art potier sarséen. →

_Photographies personnelles



2/ Un artisanat d'art présent mais qui n'est rendu visible qu'au musée du verre

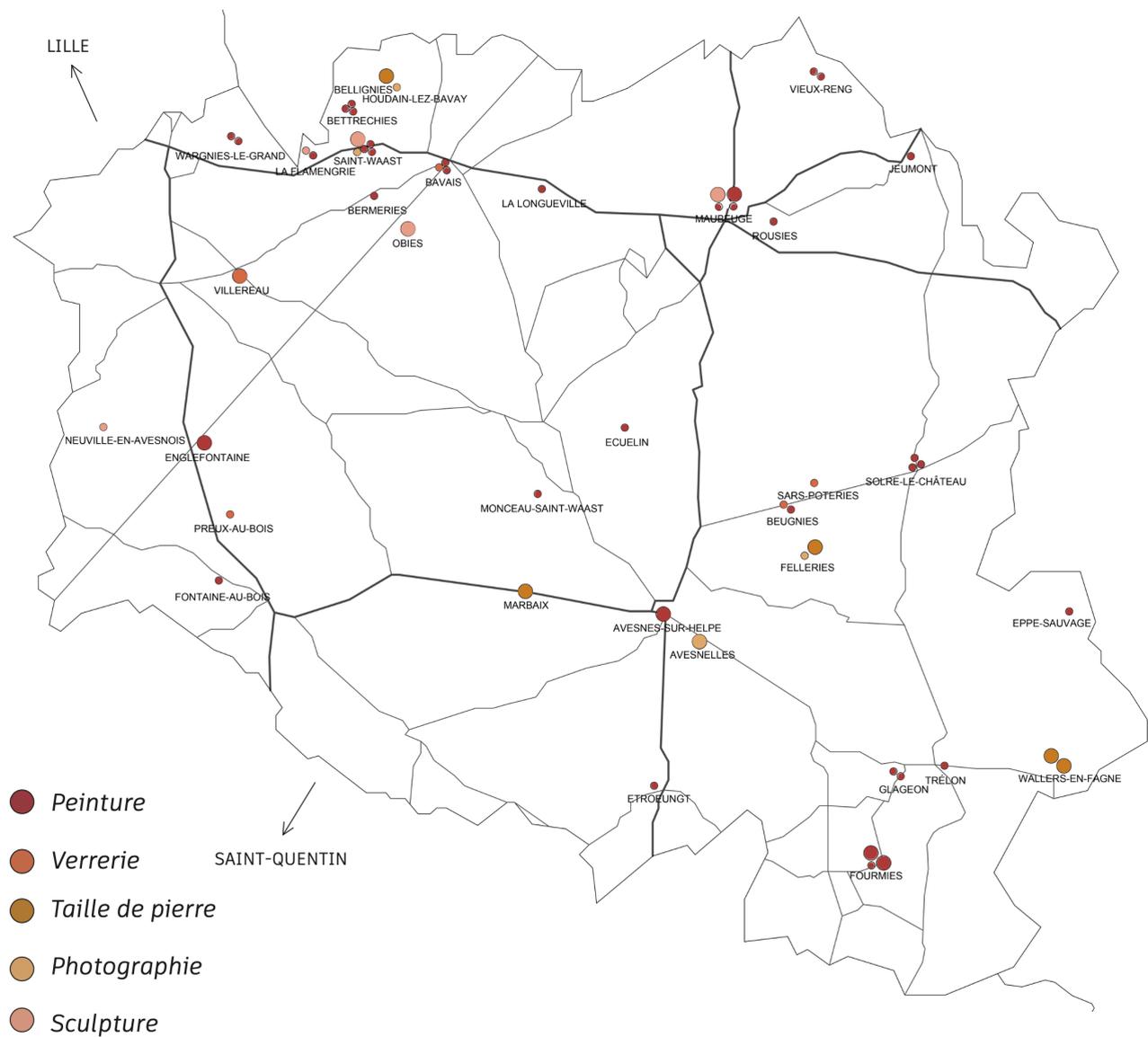
L'artisanat est fortement présent **au cœur de l'histoire patrimoniale** de la commune de Sars-Poteries. Sur la base de **bas-reliefs** réalisés au début du semestre, nous avons analysé l'évolution historique de l'artisanat local.

Par le passé, à l'époque industrielle, il y avait une diversification de petits artisans avec majoritairement des potiers et deux grandes verreries.

- Sur le premier bas-reliefs, les bosses d'argiles recouvertes de morceaux de verre et de grès, représentent les divers métiers de l'artisanat présents dans Sars-Poteries par le passé.

Beaucoup **d'artisans potiers** vivaient dans le village, des traces de cet artisanat sont encore visibles aujourd'hui, par la présence d'objets en poterie encore nombreux dans les habitations et par la présence d'anciens ateliers de potiers dont la poterie Lempereur. Cet artisanat faisait la réputation de la commune, au point de l'inscrire dans son nom : Sars-Poteries, anciennement nommée Sars La Poterie sur la carte de l'Etat Major datant des années 1820-1866. Cet artisanat local existait grâce à la présence de la matière première dans le sous-sol sarséen : l'argile. Les poteries ont fini par fermer les unes après les autres, emportant avec elles la mémoire de cet artisanat.

Les verreries Imbert, la verrerie d'En-Bas et la verrerie d'En-Haut, ont fait la renommée de Sars-Poteries dans les années 1850. Elles produisaient du verre plat, puis de la gobeletterie et enfin du flaconage. Le fils Imbert réunit les deux verreries, qui finissent par fermer en 1937, en raison de la crise économique et d'un manque d'automatisation, laissant ainsi les 800 verriers au chômage. Les artisans verriers avaient un savoir-faire unique et fabriquaient aussi des « bousillés ». Ce sont de petits objets uniques en verre qu'ils faisaient sur leur temps libres. Ces objets sont de vrais œuvres d'art et ont été le point de départ du musée du verre. Louis Mériaux, alors curé de Sars-Poteries, découvre les « bousillés » et décide de les faire voir au public en les exposant dans un premier musée du verre, dans le château Imbert, ancienne propriété privée des patrons des verreries, en septembre 1967. Ce premier musée du verre, à une échelle locale, a mis en lumière l'art verrier, savoir-faire artisanal qui fait partie du patrimoine de Sars-Poteries. Louis Mériaux monte un atelier du verre en 1976 dans l'optique de réintroduire le savoir-faire des anciens verriers et de le transmettre. Ces ateliers permettaient de réellement mettre en avant ce patrimoine artistique.



Aujourd'hui, l'art verrier a pris beaucoup de place sur le territoire avec le nouveau MusVerre et les ateliers du verre, tandis que les autres artisanats locaux sont présents mais peu visibles. A l'échelle du territoire de l'Avesnois, ainsi qu'au sein des villages de Beugnies et Sars-Poteries, nous avons remarqué la forte présence de petits artisans. **L'artisanat d'art reste encore aujourd'hui très important dans le patrimoine local.** Cependant, ces artisans sont très éparpillés sur le territoire et restent donc **très peu visibles.**

- Sur le deuxième bas-relief, sont représentés le MusVerre et les ateliers du verre par un amas de morceaux de verre, puis, quelques morceaux de verre épars et plus petits représentent les petits artisans locaux présents sur le territoire.

Le premier symposium international du verre contemporain en France, en 1982, a été un tournant dans le développement de l'art verrier à Sars-Poteries. Le musée du verre s'est alors ouvert aux artistes verriers internationaux en enrichissant la collection d'oeuvres contemporaines du monde entier. Aujourd'hui la collection contemporaine compte «500 œuvres de 150 artistes internationaux»¹⁵.

En 1994, la départementalisation¹⁶ du musée du verre a accéléré le développement de celui-ci, accentuant sa visibilité sur le département. En 2016, le département du Nord inaugure le nouveau bâtiment du MusVerre, élargissant ainsi la valorisation de cet art verrier international. En parallèle, dans les années 2000, les nouveaux ateliers du verre sont construits et deviennent un lieu de pointe de l'art verrier contemporain à l'échelle européenne.

← De nombreux artisans dans l'Avesnois.
_Document de groupe

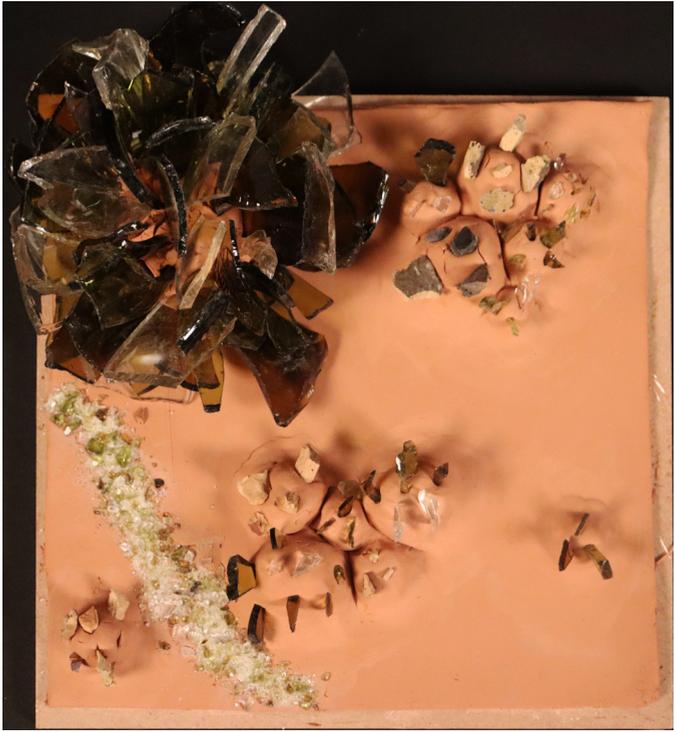
Ces investissements à des échelles dépassant le territoire de l'Avesnois ont participé à accroître le processus de délocalisation du savoir-faire artisanal, initialement sarséen.

D'un autre côté, **l'art ancien de la poterie** n'a pas reçu le même investissement. Aujourd'hui, la valorisation de cet artisanat est faible et peu développée. Des bénévoles, soucieux de la mémoire artisanale, ont créé l'association S'Art & Poteries, qui recueille des anciens objets en poterie.

Il n'y a pas de réel musée permettant de rendre visible ces objets mais seulement un local, sous-dimensionné et prêté par la commune, dans lequel l'association a organisé les expositions de cet art de la poterie. Par manque de temps de la part des gestionnaires bénévoles, ces expositions, restent fermées au public la majorité du temps, ce qui participe à invisibiliser cet artisanat local. Le futur projet de l'Auberge Fleurie prévoit une salle d'exposition pour la poterie, dans l'idée de redonner plus de visibilité touristique à cet artisanat, mais le projet reste sous-dimensionné.

¹⁵ : Chiffres du magazine LeNord de 2012.

¹⁶ : Cela définit la période où la gestion du musée du verre a été reprise par le Département du Nord.



Nous constatons ainsi une grande différence de reconnaissance et d'investissement entre ces deux artisanats, piliers de l'histoire artisanale de Sars-Poteries.

- Le troisième bas-relief présente les enjeux mobilisés dans le projet, et les propositions spatiales qui en découlent :

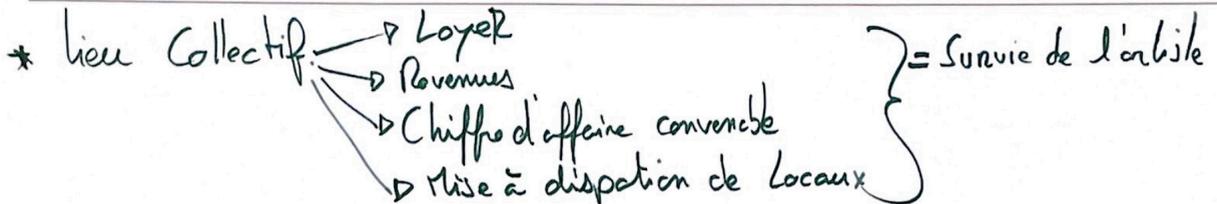
D'après nos observations, l'artisanat local est diversifié et présent sur le territoire, mais manque de visibilité. **Le projet propose ainsi de regrouper certains artisans à côté du MusVerre et des ateliers du verre.** Ce village d'artisans associé à des espaces d'ateliers pour sensibiliser les touristes et les habitants, serait **une vitrine sur l'artisanat local**. Sa position stratégique aux côtés du MusVerre et des ateliers du verre est choisie dans l'idée d'étendre le pôle artistique local, et qu'il soit traversé par l'axe touristique de l'extension secondaire de la véloroute.

← Au cœur du village d'artisans
Proposition décembre.

_Dessin Jeanne Voisin

Ce village d'artisans répond aux besoins de certains artisans locaux, notamment le manque de place pour exercer convenablement leur activité. Ainsi, des locaux individuels ou partagés sont proposés afin de répondre aussi aux problématiques de charge financière d'un artiste. Ces besoins ont été formulés lors d'une réunion organisée par le collectif Explicités, atelier d'expertise en développement urbain, et le conseil communal de Sars-Poteries le 29 septembre 2022.

Arts



↑

Extrait des remarques écrites par les artisans présents à la réunion.

_Compte-rendu de la réunion du 29 septembre 2022, fourni par le collectif Explicités



1 :
Le village d'artisans

2 :
Le centre culturel
partagé entre les
artisans et les
habitants
(cf. p. 48-49)



L'implantation de ces bâtiments du village d'artisans a fait l'objet de nombreuses réflexions et tâtonnements, au cours du semestre. Ces recherches se sont effectuées essentiellement en maquette : outil qui nous permettait de percevoir les volumes, les densités, les percées visuelles ou encore les limites du site. L'évolution de nos réflexions en maquette sont développées dans la partie Nos outils de conception, à la p. 54-55.

Le site choisi entre le hameau Le Marquais et le musée est complexe :

Il présente des problématiques urbanistiques et paysagères, qui sont développées dans la 3ème partie du rapport. (cf. III, p. 57)

L'idée principale est le lien :

Entre les artisanats,
Entre les habitants et les touristes,
Entre les échelles,
Entre les écritures architecturales.

Ainsi l'évolution de nos implantations urbaines démontre la complexité du site : **de s'inscrire entre une échelle architecturale domestique** (des habitations du hameau Le Marquais) **et une échelle plus grande et publique** (des ateliers du verre et de l'objet architectural : le MusVerre), **tout en s'inscrivant dans un site paysager très ouvert.**

⌞
Plan 1/200^{ème}
Implantation du
village d'artisans.

← →
Insertion
volumétrique,
travail en
maquette.

_Documents de
groupe





↑
Première
rencontre avec les
élus communaux
et les habitants.
_Photographie
Commune



←
Rencontre avec
la propriétaire
des vergers de la
Taille Pionne
1^{ère} semaine
d'immersion.
_Photographie
Amandine Sergeant

_ Notre démarche immersive sur le terrain

1/ Le contact avec les habitants

L'accueil par la commune de Sars-Poteries a de suite été très généreux, ce qui a simplifié notre démarche de projet. Nous avons notamment un contact privilégié avec Didier Carette, l'adjoint au maire, qui s'est montré toujours très disponible et à notre écoute. Ce lien précieux nous a grandement aidé tout le long du semestre. Nous avons pu nous rendre compte des réels besoins de la commune, de leurs moyens et de leurs ambitions, et ainsi confirmer certaines de nos intuitions de projet.

Nous avons organisé, à plusieurs reprises, quelques entretiens avec lui, afin d'alimenter nos analyses. Connaissant très bien la commune, M. Carette nous a apporté de nombreuses informations notamment sur l'historique de l'urbanisation de notre zone périphérique d'étude. Ces informations sont de l'ordre de la mémoire et se trouvent difficilement ailleurs. Aussi, nous avons mieux compris comment les habitants vivaient dans la commune, comment ils utilisaient certains lieux.

Par exemple, nous avons appris que les terrains de sport étaient toujours très utilisés, aussi par des personnes extérieures; que le club de football local fonctionnait parfaitement; mais nous avons aussi décelé certains besoins comme le manque d'assises abritées pour le club de football, pour les personnes qui regardent les matchs. Ces informations ont été importantes et ont alimenté la réflexion de projet. Nous avons aussi pu avoir accès à des documents anciens comme des cartes postales et des vues aériennes, qui ont été de vrais supports de travail pour le projet.

Le contact avec les habitants a aussi été très important. Dès la première semaine d'immersion dans la commune, j'ai eu la chance d'être hébergée chez Fabienne, une habitante de Sars-Poteries. Cette immersion chez l'habitante est le meilleur moyen de s'imprégner un maximum du territoire. Native de l'Avesnois, j'ai pu en apprendre davantage sur l'évolution du territoire, et ainsi mieux comprendre les enjeux actuels, notamment en terme de mobilité. A travers son regard, j'ai aussi perçu les enjeux culturels et touristiques autour du MusVerre, qui montrent une forme de déconnexion au territoire.

Plus généralement, nos entretiens avec les habitants et les commerçants locaux nous ont permis de nous imprégner des habitudes quotidiennes de vie au sein de la commune. Il était primordial pour nous de récolter ce genre de récits afin de développer un projet qui soit ancré dans son territoire. Nous avons ainsi répété ces moments de contact avec les habitants pendant le semestre, en spécifiant davantage nos points d'analyse. En travaillant davantage sur la Cité Courtin, nous avons pris contact avec Peggy, une habitante de cette résidence. Ce contact nous a permis de comprendre le fonctionnement de la vie au cœur de cet ensemble habité, isolé du centre-bourg. Ainsi, Peggy nous a éclairé sur les réels besoins et enjeux du quotidien de cette cité, ce qui a fait avancer notre réflexion de projet.



2/ Les allers-retours sur le terrain d'étude

Au cours du semestre, nous avons construit le projet en nous imprégnant toujours plus de notre terrain d'étude : la zone périphérique Est du village. Ces temps d'investigation sur le terrain nous ont permis d'alimenter et de spécifier notre analyse. Nous retournions sur le terrain avec d'autres questionnements et lors de chacun de nos aller-retours, nous découvrons de nouveaux éléments. Cette démarche immersive a construit petit à petit notre manière de faire le projet : nous sommes devenues de plus en plus précises sur nos perceptions du terrain.

Une séance d'atelier s'est déroulée en immersion sur le terrain, encadrée par les enseignantes. Cette séance a été une étape importante dans notre avancée du projet car elle nous a permis d'apercevoir à nouveau d'autres éléments que nous n'avions pas identifiés seules. Ce jour-là nous avons pu comparer nos propositions de projet, réfléchies en maquette, avec la réalité du terrain. Nous avons ainsi mieux compris comment faire évoluer le projet et vers quelles directions aller.

Nos immersions successives étaient d'autant plus importantes que le changement des saisons joue un rôle primordial dans la manière de percevoir les spécificités du terrain. Le projet étant très articulé autour du paysage, il est intéressant d'observer l'évolution des différents paysages suivant les saisons. L'évolution de la végétation entre début septembre et fin novembre nous a permis d'apercevoir d'autres types de paysages, et de mieux identifier certains végétaux, comme c'est le cas par exemple, pour les arbres têtards présents autour du MusVerre que nous n'avions pas initialement identifiés.

Nos retours sur le terrain permettaient aussi de vérifier certaines de nos intuitions développées en atelier. Prenons l'exemple de notre proposition de bouclage de la voie verte vers Felleries. Nous avons, en amont, dessiné des hypothèses de parcours sur la base d'un plan ; puis nous nous sommes rendues sur le terrain pour reproduire ces parcours en conditions réelles. Cette investigation a permis de percevoir les paysages parcourus mais surtout de vérifier l'accessibilité des cheminements empruntés. Sur le terrain, certains tronçons de sentier étaient devenus des propriétés privées.

Des temps
d'immersion sur
le terrain:
A vélo ou à pied.

Nous avons alors développé une approche du terrain via un reportage photographique, ce qui nous permettait de rapporter le terrain dans l'atelier.

Ces photographies sont un réel support de réflexion du projet.

_Photographies
personnelles



↑ Une venelle à Solre-Le-Chateau.



← ↓ Des venelles dans Sars-Poteries.
_Photographies personnelles



II _ LES IDENTITES DU VILLAGE

Dans cette partie, nous posons la question de **l'image de Sars-Poteries et ce qui constitue son identité architecturale, sociale et culturelle.**

1/ L'identité spatiale et architecturale

En étudiant la périphérie Est du village, nous avons tout de suite remarqué **la juxtaposition de plusieurs éléments, sans réel lien entre eux.** Instinctivement, nous avons analysé cela comme un espace décousu présentant plusieurs langages spatiaux et architecturaux. A l'inverse, en déambulant dans le centre-bourg du village, nous avons l'impression de lire un seul et même ensemble bâti et paysager. Alors, au cours du semestre nous nous sommes demandées :

- Quels sont les éléments spatiaux et architecturaux qui font la couture de cet ensemble du centre-bourg ?
- Qu'est-ce qui compose l'identité spatiale du village ?

Dès les premiers jours d'immersion dans le village, nous avons remarqué des passages étroits entre des parcelles privées qui nous ont intrigués. **Ces venelles piétonnes sont fortement présentes dans le village, mais aussi dans d'autres villages aux alentours de Sars-Poteries.** Sur le même modèle de la venelle, nous pouvons souligner l'aménagement de la voie verte qui traverse les villages de l'Avesnois. Selon nous, ces venelles font partie de l'identité rurale du village.

Nous avons relevé plusieurs types de venelles:

Elles sont plus ou moins larges, longées par des bâtiments, du végétal, ou au contraire très ouvertes visuellement. Les aménagements de ces chemins sont très minimes.

Certains sont seulement tracés par les pas successifs des habitants sur l'herbe, ce qu'on appelle des lignes de désir¹⁷, mais ils restent très peu entretenus voire pas entretenus du tout.

D'autres venelles sont plus aménagées avec la mise en place d'une largeur bitumée ou gravillonnée idéale pour le passage d'un piéton.

Pour nous la venelle représente le cheminement doux rural qui permet de lier les espaces entre eux. C'est pourquoi, dans le projet nous avons émis l'hypothèse de réemployer ce langage de venelles comme lien spatial. Notre ambition est

¹⁷ : Une ligne de désir, par les urbanistes et architectes, est un sentier tracé graduellement par érosion à la suite du passage répété de piétons, cyclistes ou animaux.
Définition selon wikipedia.org



←
Un type de
venelle présent
dans le hameau
Le Marquais.

_Photographie
personnelle

de ramener cette couture piétonne jusque dans la périphérie du village. Cela permettrait d'**étendre cette identité spatiale et de raccrocher la périphérie au reste du village.**

Aussi des venelles sont déjà présentes dans le hameau Le Marquais, au Sud de la rue Pasteur. **Nos propositions de projet s'appuient sur ces éléments, en les étirant pour venir relier les ateliers du verre et le MusVerre, en traversant le projet de centre culturel.**

2/ Sociale _ Mise à l'écart de la Cité Courtin

Dès nos premières immersions au sein de la commune, nous avons interrogé plusieurs habitants et commerçants du village. D'après ces entretiens, nous avons essayé de **mieux comprendre les liens sociaux entre tous les habitants de Sars-Poteries. Cette analyse est restée très sensible et non-exhaustive, se basant sur nos ressentis personnels et les dires des locaux.** Une habitante, retraitée, ayant toujours habité à Sars-Poteries, nous disait :

« Il y a beaucoup de cas sociaux à Sars-Poteries »

Selon elle, c'était l'arrivée de cette population plus défavorisée qui engendrait quelques nuisances dans le village. A l'inverse, plutôt dans le centre-bourg, nous avons observé des formes de solidarité et d'entraide entre les habitants. Les personnes avaient l'air d'habiter depuis longtemps dans le village et de bien se connaître.

Au fur et à mesure de nos investigations, **nous avons identifié une zone résidentielle, située en périphérie Est, à l'écart du centre-bourg du village.** L'adjoint au maire, Didier Carette, nous avait déjà fait part de cette zone, **la cité Courtin.** Cet ensemble de logements sociaux développés par le bailleur Partenord, est habité par une population plus défavorisée. Nous avons alors cherché à analyser les rapports entre cette cité de logements sociaux et le reste du village. D'après M. Carette, **ces habitants se sentent mis à l'écart du reste du village.** Ce sentiment nous a aussi été confirmé par Peggy, une habitante de la cité Courtin :

¹⁸ : Propos
recueillis d'après
un entretien
téléphonique
que nous
avons eu avec
Peggy courant
novembre.

« Le reste du village a une mauvaise image de nous, les gens de la cité » ;

« C'est comme partout, dès qu'on dit le mot cité, les gens se méfient » ;

« C'est rabaissant tout ce que peuvent dire les gens sur nous » ;

« On a des liens uniquement avec les habitants de la cité, nous sommes mis à l'écart » ;

« Il n'y a jamais personne du centre-bourg qui vient se promener dans la cité alors que nous on va facilement boire un café à l'extérieur, dans le centre »¹⁸



↑

L'architecture de la cité Courtin.
_Photographies personnelles

← La rue Lez Fontaine, unique accès
de la cité Courtin.

¹⁹: Propos de Peggy, habitante de la
cité Courtin.

Nous avons ainsi compris que cette cité est une entité à part entière qui a sa propre identité, son propre fonctionnement, en dehors de celui du centre-bourg.

Nous avons représenté cette analyse sensible au travers de bas-reliefs, réalisés à partir de deux matériaux : l'argile et le verre. Ces bas-reliefs montrent une évolution temporelle des relations sociales sarséennes, d'après nos perceptions du terrain.

3

Photographies personnelles

- **Sur le premier bas-relief**, la mosaïque de morceaux de verre de couleurs représente une population unie, au cœur du village.
- **Le deuxième bas-relief** montre l'arrivée progressive d'une population plus défavorisée, représentée par les morceaux de verre transparents. Ces morceaux sont rassemblés et mis à l'écart du centre et des autres morceaux de verre.
- **Le troisième bas-relief**, avec les morceaux de verre qui se mélangent, représente l'ambition du projet d'inclure davantage la cité dans la vie du village, en proposant notamment des programmes culturels pour tous (développés ci-après).

Aussi, nous nous sommes aperçues que **cette mise à l'écart s'exprimait spatialement, par l'implantation de la zone résidentielle de la cité**. Située à l'extrémité Est du village, la cité Courtin est écartée du centre-bourg. **L'implantation des différents bâtiments de la résidence participe à un enclavement résidentiel**. Cette zone n'est accessible que par une seule voirie, la rue de Lez Fontaine, ce qui dessine une boucle unique desservant chacun des logements de la résidence. **Ce bouclage est aujourd'hui emprunté par les voitures et les piétons, qui évoquent un fort sentiment d'insécurité**. Le seul accès piéton est un trottoir le long de la route, dont la largeur est trop faible. Comme nous l'avons remarqué durant nos immersions sur le terrain, « il n'y a aucun autre accès piéton »¹⁹.

L'architecture de cette zone résidentielle participe aussi à la mise à l'écart du centre-bourg. **C'est une architecture générique, ne reprenant pas l'identité du tissu rural ancien du bourg de Sars-Poteries**.



Une des ambitions du projet est le désenclavement de cette cité Courtin.

Nous pensons que le développement de cheminements piétons permettrait d'accroître la sécurité des habitants de cette cité, tout en ré-ouvrant spatialement cette zone résidentielle. De plus en réinterprétant le modèle de la venelle, évoqué ci-dessus, nous proposons d'étendre la morphologie du tissu rural du bourg jusque dans la cité. Ainsi, **nous posons l'hypothèse que des aménagements frugaux typiques du bourg rural permettraient de réancrer la cité au sein de son village.**

Cet enjeu de désenclavement a fait l'objet de nombreux tâtonnements au cours du semestre. En amont, nous pensions étendre le réseau routier en créant une autre voirie passant au Sud de la zone d'activité (cf. ci-contre). Mais, **nos réflexions ont évolué et les propositions d'aménagements spatiaux se sont affinées.** Nous pensons que la création d'une nouvelle voirie a trop d'impacts financiers et écologiques sur le territoire. En ce sens, nous avons mis de côté cette proposition pour nous recentrer sur le désenclavement de la cité Courtin à l'échelle du piéton.

3/ Une identité culturelle sportive locale mais des identités culturelles artistiques déconnectées

Comme nous l'a confié l'adjoint au maire, Didier Carette, le développement culturel au sein de Sars-Poteries est assez faible, et surtout très spécifique.

De son côté, **la commune a surtout mis en avant le sport** en aménageant de plus en plus les terrains sportifs.

Du côté des actions départementales, **le développement ambitieux du MusVerre a fini par déconnecter la culture artistique de son territoire.**

↖
Tests de projets:
(Octobre)
Essai à l'Est du
contournement
des voitures par
la création de
voirie.

_Document de groupe

←
Les équipements
sportifs de Sars-
Poteries.

_Photographie
personnelle

Quelques autres activités culturelles sont installées au sein de la commune mais elles restent très minimes et très peu utilisées par les sarséens.

La maison des associations propose plusieurs activités, qui restent surtout destinées aux personnes âgées. Une association de musique existe mais n'est pas très développée et très peu connue des habitants.

De manière générale, nous avons constaté un certain manque d'ouverture à la culture locale, plus spécifiquement la culture artistique, et ce sentiment nous a également été partagé par quelques élus et des habitants. **C'est pourquoi le projet propose de (re)mettre en avant la culture artistique locale, qui fait l'identité culturelle de Sars-Poteries.**



↑
Les équipements
sportifs actuels du
club de football.

_Photographie
Personnelle

← Tests en
maquette de
projet autour
des vestiaires
existants, 30
novembre.

a. La culture sportive locale fortement développée

Lors de nos échanges avec les sarséens, nous entendions systématiquement parler des activités sportives présentes dans Sars-Poteries. **Cette culture sportive est ancrée dans les habitudes quotidiennes des habitants, à toutes tranches d'âges.** Diverses activités sportives sont proposées dans la commune, comme des cours de tennis de table ou encore des stages d'initiation au self-défense.

La commune a toujours beaucoup investi dans les équipements sportifs, que ce soit pour la construction de nouveaux vestiaires, dans l'achat de nouveaux matériels ou encore dans le maintien aux normes des équipements existants. Par exemple, fin novembre, M. Didier Carette nous faisait part de leur investissement récent consistant à homologuer²⁰ les trois terrains de football de la commune.

Les équipements sportifs, notamment les terrains de tennis, sont fortement utilisés par les sarséens mais aussi par les villages aux alentours. Quant aux terrains de football, ils sont fortement fréquentés par les adhérents du club de football local, environ quatre jours sur sept.

Ce fort développement culturel sportif se fait ressentir aussi auprès des habitants, qui semblent dénoncer un certain manque d'autres activités culturelles.

«Il n'y a rien d'autre dans le village, hormis les terrains de foot et la salle de sport », nous partageait un client du PMU.

Nous l'avons remarqué, tous ces équipements sportifs sont importants pour les habitants et font partie de l'identité culturelle du village de Sars-Poteries. Situés dans la périphérie Est du village, notre zone d'étude, nous avons fait le choix évident d'inclure et de valoriser ces équipements dans notre proposition globale de projet. Comme évoqué en première partie de ce rapport, notre enjeu est de **s'appuyer sur le tourisme comme levier de projet, permettant d'inclure et de revaloriser aussi les équipements du quotidien des sarséens**, comme ici les équipements sportifs.

Dans une volonté de **valorisation de l'existant**, nos propositions de projet s'appuient sur les présentes qualités d'usage des équipements, ainsi que sur les éventuels besoins que nous avons identifiés. Ainsi, en restant dans une démarche d'interventions frugales, nous avons pensé à **l'aménagement d'assises abritées, le long du terrain de football principal, ce qui répond à un réel besoin exprimé par les élus locaux.** De la même manière, certains habitants ainsi que les élus nous ont fait part d'un manque de local dédié aux jeunes afin qu'ils puissent s'y retrouver autour de jeux intérieurs. C'est ainsi que le projet suggère la réhabilitation des anciens vestiaires en lieu intérieur pour les jeunes. Ce bâtiment est situé dans la même zone que les nouveaux vestiaires, et les assises abritées proposées.

²⁰: Cette action consiste en la mise aux normes des terrains et des cages de buts.



↑

La salle principale du MusVerre, en double hauteur et dans laquelle sont exposées les oeuvres internationales. _Photographie personnelle

Plus généralement, lorsque nous posons la question la notion l'identité culturelle de Sars-Poteries, le MusVerre est la première réponse.

b. Le MusVerre et ses ateliers, une culture déconnectée du territoire

« J'ai l'impression que Sars-Poteries n'existe plus qu'à travers le Musverre maintenant », « On y a perdu notre identité culturelle », nous disait Peggy.

Le rayonnement du musée du verre dépasse largement Sars-Poteries et ses habitants, comme le montrent ces propos de sarséens.

Comme nous l'avons remarqué en première partie du rapport, **le projet du MusVerre est ambitieux**. Géré par le département du Nord, une des ambitions premières du nouveau projet du musée du verre était de : « Soutenir le développement culturel de l'Avesnois et participer au renouveau culturel de ce territoire. »²¹. Aujourd'hui nous pouvons constater que le résultat ne suit pas cette ambition, et se trouve au contraire **déconnecté de son territoire**. Nos recherches nous ont montrées que **ce musée ainsi que les ateliers du verre mettaient d'abord en avant le développement international de l'artisanat verrier contemporain plutôt que l'histoire industrielle de l'artisanat verrier sarséen**. Les ateliers du verre invitent des artistes du monde entier en résidence, tous les ans, ce qui accentue davantage le rayonnement international de cet équipement de pointe mais participe à occulter les savoir-faire locaux.

Le MusVerre, détient « la plus importante collection publique française d'œuvres contemporaines en verre. »²².

²¹ : Propos diffusés dans la lettre d'information datant de septembre 2012, publiée par le Département du Nord.

« La collection du MusVerre de Sars-Poteries est l'une des plus importantes en Europe [...] 3600 pièces dont 500 exposées »²³.

« 750 œuvres d'art datant des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, proviennent d'artistes du monde entier »²⁴

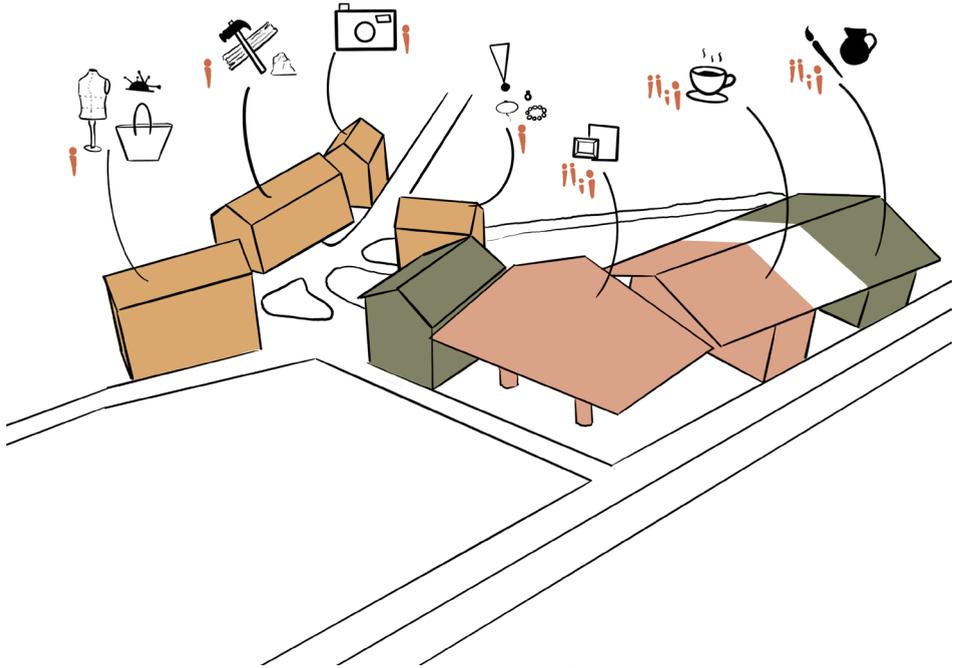
²² : Chiffres du magazine LeNord de 2012.

L'exposition permanente compte plus de la moitié d'œuvres d'artistes internationaux. En déambulant dans les espaces d'exposition du musée, nous percevons ces œuvres comme davantage mises en avant vis à vis des pièces mémoires de l'histoire industrielle des verreries de Sars-Poteries. Elles occupent la pièce centrale du musée, en double hauteur.

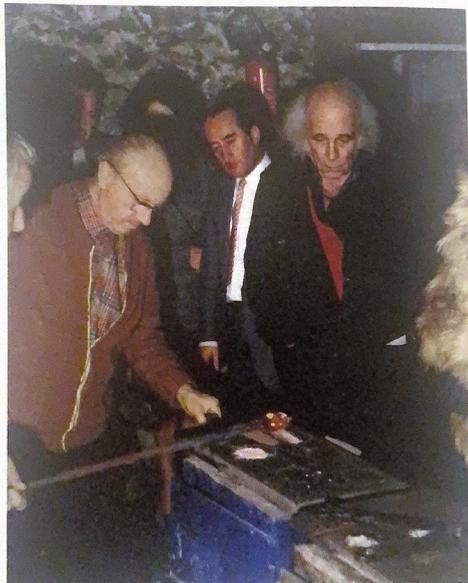
²³ : D'après le *Journal des Arts* n° 465 de 2016.

Nous constatons donc que ce musée valorise plutôt une culture internationale de l'artisanat verrier, au détriment de la culture locale.

²⁴ : *Ibid.*



↑
 Proposition de programmes autour de la
 culture artistique.
 _Document de groupe



←
 Les anciens ateliers du
 verre.

_MusVerre

D'après ces observations, nous proposons, par le projet, **de ramener la culture artistique à une échelle plus locale. L'enjeu est de valoriser l'identité culturelle artistique locale de Sars-Poteries et de l'Avesnois**, qui existe encore fortement sur le territoire, comme nous l'avons vu en première partie de ce rapport.

Aussi, **les habitants ne se sentent pas concernés par ce musée, notamment en raison de son surdimensionnement**. Nous pouvons qualifier cette manière de montrer l'art, sous formes de collections de musée, comme trop « élitiste ». Les habitants et notamment les jeunes, ne sont pas sensibilisés à cette manière conventionnelle de présenter la culture. Comme nous l'a confié Didier Carette :

« Nous n'avons pas de liaison avec le musée »

Nous l'avons aussi vérifié de notre côté, via notre visite du MusVerre, et nous constatons qu'aujourd'hui **il est très compliqué d'établir de vrais liens avec le musée**. Les démonstrations de soufflage de verre par l'atelier restent rares, et la complexité de l'artisanat du verre ne permet pas de développer d'activités manuelles avec les habitants.

Ainsi, l'enjeu du projet est **d'étendre et de développer la culture artistique locale autour du MusVerre et des ateliers, via l'implantation d'un centre culturel**. En ramenant la culture artistique à une échelle plus locale, nous voulons la rendre accessible à tous les habitants. Ce centre culturel permettrait de sensibiliser les habitants à plusieurs formes d'artisanats locaux existants, par l'action de faire.

L'adjoint au maire nous a confié sa conviction en prenant l'exemple de la poterie :

«Tant que quelqu'un ne fait pas de la poterie devant les gens, alors les gens ne viendront pas voir »

Nous pensons aussi que **la démonstration et la transmission du savoir-faire sont des formes de sensibilisations à l'art qui seraient plus ancrées dans le territoire** que regarder des collections internationales dans un musée. C'est pourquoi nous avons imaginé la présence d'espaces dédiés où les habitants et artistes locaux puissent se rencontrer et partager, sous forme de stages ou d'ateliers plus récurrents. **Cette idée de transmission de savoir-faire fait écho à l'initiative première de Louis Mériaux²⁵, lors de l'installation des premiers ateliers du verre dans une ancienne grange**. Ces ateliers avaient pour but premier d'être un lieu mis à disposition des anciens verriers de Sars-Poteries afin de **rendre à nouveau visible leur savoir-faire et de favoriser la transmission des gestes**.

²⁵: Louis Mériaux, ancien abbé de Sars-Poteries, a été à l'initiative du musée de verre ainsi que des premiers ateliers du verre.



_ Nos outils de conception

1/ Evolution de notre perception du terrain

Plan de sol

Début novembre, nous avons réalisé un plan de sol au 1/1000ème de notre terrain d'étude (la zone en périphérie du village entre la voie verte et le départementale, comprenant le MusVerre). Ce document dessiné entièrement à la main nous a permis de comprendre plus finement la composition du site. Dans la représentation, nous avons cherché à être les plus précises possible et avons voulu inverser le regard en laissant en blanc tout ce qui est de l'ordre de l'imperméabilisé (sols et bâtiments). Nous avons donc représenté les bâtiments, les clôtures, les murets, les haies, les arbres, et avons distingué les types de sols perméables par des motifs différents. Nous avons alors recensé les sols enherbés privés (points denses), les sols enherbés publics (traits) et les sols agricoles (champs cultivés, prairie, pâture : motif hachures). Nous n'avons pas distingué les types de sols agricoles car nous n'avons pas encore ce niveau de précision dans notre perception du terrain.

Courant décembre, après quelques aller-retours sur le site, notre regard a évolué. Nous commençons à observer plus précisément les grandes étendues agricoles et à davantage comprendre leurs usages et compositions paysagères. Nous avons donc repris le plan de sol afin de modifier la représentation de certains sols pour en préciser leurs usages. Ainsi, nous avons fait le choix d'utiliser le même langage de points, initialement utilisé pour représenter l'herbe privée, pour les sols de pâtures. Ces sols sont enherbés comme le gazon privé, mais n'accueillent pas le même usage, donc les points sont moins denses. De la même manière, nous avons dessiné le chemin des vaches dans les pâtures, car ce sont des éléments d'usage que nous avons perçu sur le terrain, dans l'analyse historique, et sur lesquels s'appuie le projet.

↶
Evolution du
graphisme du
Plan de sol
1/1000ème.

_Document de groupe



2/ La maquette, un réel outil de conception

Le travail de conception en maquette s'est développé assez tôt dans le semestre. Nous avons réalisé une maquette à l'échelle 1/500ème, qui a été un réel outil de réflexion que nous utilisons toutes les semaines. Cette maquette nous a permis de rendre le terrain d'étude plus palpable et ainsi devenir un réel support de tests d'aménagements spatiaux. Au travers de la représentation de la maquette, nous avons cherché à être les plus précises et fidèles possible vis à vis de la réalité. Très opérationnelle, cette maquette nous a permis de ramener le terrain dans l'atelier, avec toutes ses spécificités. Les matériaux que nous avons utilisés ont été choisis de manière précise et sur le même modèle que la représentation en plan : le carton bois représente l'imperméabilisé tandis que les papiers de couleur kraft représentent les sols enherbés (agriculture, privé et public). Le liège représente la végétation existante (haies et arbres) et les épingles alignées représentent les clôtures. Nos propositions de projet sont travaillées en papier de couleur afin de les distinguer du contexte environnant.

Réel outil de conception, nous l'utilisons toutes les semaines pour réfléchir en groupe autour des questions :

- d'implantation urbaine des bâtiments proposés (centre culturel et espaces abrités au niveau des équipements sportifs)
- d'échelle de bâti vis à vis du contexte
- d'insertion au sein de plusieurs écritures architecturales
- d'aménagements paysagers (en terme d'échelle et de densité)
- d'aménagements de cheminements piétons et cyclables (dimensionnements)

↖
_Photographies personnelles

←
Premiers essais en volume sur la base du plan au 1/1000ème.
Hypothèses spatiales du 16.11.
_Photographie personnelle

De semaine en semaine le projet a évolué et les propositions se sont affinées. Les photos des pages suivantes montrent cette évolution jusqu'à la dernière proposition, datant du rendu master, le 21 décembre.



23 novembre:
Tests d'insertion, recherches de lignes structurantes du site.



30 novembre:
Amorces d'accroches à l'architecture du hameau.

14 décembre:
Comment étirer le hameau?
Début des recherches d'aménagements paysagers.





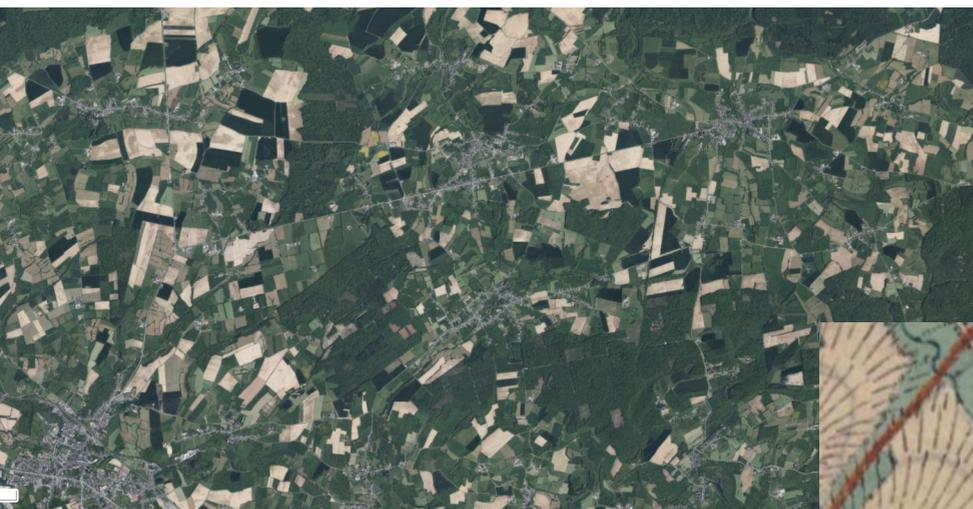
7 décembre:
Diviser les volumes pour tendre vers l'échelle du hameau?

21 décembre:
Comment s'inscrire entre l'échelle du
MusVerre et celle du Hameau?
Propositions d'aménagements paysagers.





← Carte de l'Etat Major.
_Document IGN



← Vue aérienne
2021.
_Document IGN



↑ Carte de l'Etat Major (1820-1866) centrée sur
Sars-Poteries.
_Document IGN



← Rue Jean Cogniaux.
Rue Pasteur (2023).
_Document fourni par la commune
_Photographie google map

III _ UN URBANISME COMPLEXE

1/ Une évolution historique de l'urbanisation qui tend à s'interrompre

Situé en périphérie Est de Sars-Poteries, notre périmètre d'intérêt est compris entre la voie verte au Nord, la départementale D 962 au Sud, et côté Ouest, l'implantation du MusVerre et des ateliers du verre. **Cet îlot a subi de grandes transformations urbanistiques et paysagères dans le temps** : nous les avons analysées afin de mieux comprendre l'état actuel de l'îlot.

Sur la base de six photographies aériennes choisies pour représenter six époques significatives, nous avons cherché à mettre en avant les dynamiques de transformations territoriales de cet îlot : le rouge représente les éléments qui apparaissent d'une époque à l'autre, le jaune représente les éléments qui disparaissent, et le noir représente les éléments qui perdurent.

a. Carte de l'Etat Major (1820-1866)



Comme nous pouvons le voir sur la carte de l'Etat Major, datant des années 1820-1866, **le village de Sars-Poteries, anciennement nommé Sars La Poterie, est traversé au Sud par un axe majeur reliant les autres villes et villages alentours, comme Solre-le-Chateau et Beugnies. Cette voie principale est un axe majeur ancien du territoire, qui se transforme au fur et à mesure des époques pour être aujourd'hui la départementale D962, qui dessert le territoire d'Est en Ouest, reliant la Belgique jusqu'à l'axe de la Nationale 2 en passant notamment par les villages de Solre-le-Chateau, Sars-Poteries et Beugnies.**

La carte de l'Etat Major nous montre aussi **la présence du hameau Marequais, greffé à la rue Pasteur, situé entre le centre-bourg et la voie principale au Sud. Le hameau est donc présent depuis le 19ème siècle, tout comme la rue Pasteur, anciennement nommée rue Jean Cougniaux, qui est un axe majeur de Sars-Poteries, le long de laquelle sont situées des anciennes maisons bourgeoises datant des années 1900, ainsi que l'ancienne école des garçons, construite en 1907 et encore en fonctionnement aujourd'hui.**

Ces constructions anciennes sont des marqueurs d'une époque historique de Sars-Poteries, alors nous nous demandons :

Comment pourrions-nous (re)mobiliser ce langage architectural ancien et typique du village, dans un projet contemporain ?



↶
Vue aérienne de
1927.
_Document IGN

←
Vue aérienne de
1957.
_Document IGN

b. En 1927

Au Nord-Est, la ligne ferroviaire Maubeuge-Fourmies qui desservait Sars-Poteries, était d'abord un moyen de transport de marchandises auquel s'est ajouté un service voyageur dans les années 1900. La ligne a fermé dans les années 1970 en raison du développement de la motorisation individuelle et la voie est déposée.

A l'Est, le bâtiment de la Fonderie Richard²⁶ est déjà présent : nous verrons qu'il persiste au fur et à mesure des époques et qu'il est encore en activité aujourd'hui. Ce bâtiment industriel marque le paysage d'aujourd'hui.

Le cimetière principal de Sars-Poteries a toujours été implanté en périphérie d'îlot, relié directement à l'église Saint Pierre Saint-Paul du centre-bourg par une impasse, qui deviendra la rue du Cimetière à partir des années 1950.

Le hameau Le Marquais, par sa forme organique, se distingue de l'urbanisation plus linéaire de la rue Pasteur. On y observe un langage de venelles reliant les différentes habitations du lieu-dit.

Plus généralement, dans cette périphérie de village, nous distinguons **une urbanisation ponctuelle le long des axes majeurs, avec la présence assez diffuse d'habitations**. Nous constatons la forte présence de parcelles agricoles, dont des pâtures²⁷ qui sont à cette époque très découpées, ainsi que de nombreuses parcelles arborées.

²⁶ : La fonderie D. Richard est une entreprise de fonderie de tous métaux légers pour la région de Maubeuge.

²⁷ : Sur la vue aérienne, nous pouvons apercevoir la présence de pâtures grâce aux chemins tracés par le passage des bêtes. Ces chemins façonnent le paysage.

c. A partir de 1957

Quelques habitations apparaissent, notamment dans le hameau Le Marquais, ainsi que le long de la rue Pasteur.

La dynamique de transformation la plus significative de cette époque est **le boisement progressif dans certaines parcelles agricoles et le long des limites parcellaires, ce qui structure le paysage**. Ces allées arborées s'observent aussi le long de la départementale, ce qui marque davantage la présence de cet axe routier important.



d. A partir de 1978

La ferme laitière au Nord, à l'Ouest du cimetière principal, subit des agrandissements en raison de la mise aux normes de ses équipements. Plusieurs nouveaux hangars agricoles apparaissent à partir des années 1980 jusqu'à 2012.

Les transformations marquantes de cette époque sont :

↖
Vue aérienne de
1978.

_Document IGN

- **L'apparition de constructions monofonctionnelles** sur d'anciennes terres agricoles, avec le nouveau cimetière qui s'implante en cœur d'îlot au bout d'une allée nouvellement créée formant l'extension de la rue du cimetière. De la même manière, les équipements sportifs s'implantent : création du terrain de football principal et du bâtiment des vestiaires. Ces équipements marquent le début d'un important aménagement en cœur d'îlot avec les futurs aménagements d'autres terrains de football ainsi que des terrains de tennis et un terrain multisports.

- **Une urbanisation en « zoning »²⁸**, avec la construction de la zone d'activité à l'Est de la rue du Cheval Blanc.

- **La densification du hameau Le Marquais** avec l'apparition d'extensions de maisons. Ces extensions sont encore visibles aujourd'hui et font partie du langage architectural de ce hameau.

- **Les déboisements massifs** le long de la départementale et au cœur de certaines parcelles agricoles, dont le plus marquant se situe dans la parcelle sous la zone d'activité.

²⁸: L'urbanisation en « zoning » est un type d'urbanisation qui consiste à aménager une zone avec un seul type d'activité (résidentielle, industrielle...). Ces urbanisations aboutissent à des zones monofonctionnelles.

Nous retenons alors ces transformations spatiales marquantes des années 1980, à savoir : **l'urbanisation massive**, en zonage qui **parachute un style architectural générique et peu qualitatif dans un territoire spécifique, marqué par l'agriculture ; et les déboisements massifs qui suppriment l'identité nourricière (vergers) du territoire** ainsi que les qualités paysagères visuelles du lieu.

Ces évolutions spatiales contribuent à façonner le paysage de cet îlot tel qu'il est aujourd'hui : très découpé, avec de grandes parcelles enherbées ouvertes (à cause du déboisement massif) et des larges zones construites d'une architecture générique qui marquent des ruptures nettes avec l'identité architecturale du village.



↶
Vue aérienne de
2000.
_Document IGN

←
Vue aérienne de
2012.
_Document IGN

e. A partir de 2000

²⁹ : DVI : Direction de la Voirie et des Infrastructures départementales.

Un boisement important se développe autour de l'ancienne voie ferrée et de la fonderie Richard, ce qui préfigure l'aménagement de **la voie verte**, inaugurée en 2007.

³⁰ : Les ateliers du verre étaient auparavant installés dans un bâtiment au cœur du centre-bourg de Sars-Poteries. Leur nouvelle implantation est directement liée au projet du nouveau MusVerre, qui s'installera dans cette même parcelle.

La construction de la Cité Courtin est la deuxième transformation importante du paysage avec une nouvelle urbanisation « en zoning » de constructions pavillonnaires génériques, au Nord de la zone d'activité. S'ajoute également la construction imposante des bâtiments pour la DVI²⁹, à l'Est de la zone d'activité.

Une urbanisation linéaire se développe le long de la départementale avec la construction de pavillons qui densifient petit à petit les parcelles existantes.

L'imperméabilisation importante d'une zone anciennement enherbée, sous le hameau Le Marquis est réalisée en raison de la construction des nouveaux bâtiments des ateliers du verre, inaugurés en 2012.³⁰

f. A partir de 2012

Les changements les plus marquants de cette époque sont :

- **Quelques déboisements**, à nouveau effectués au cœur des pâtures.
- **L'urbanisation linéaire le long de la rue du Cheval Blanc**, avec la construction de pavillons génériques sur d'anciennes parcelles agricoles.
- **La création du carrefour giratoire sur la départementale**, au niveau de l'entrée Est du village. Cet aménagement routier participe à d'importantes modifications paysagères, comme l'importante réduction de la parcelle agricole ou encore la création d'un deuxième axe routier parallèle à la route du Cheval Blanc déjà existante, qui aujourd'hui ne dessert que trois habitations individuelles.
- **La Cité Courtin se densifie** avec la construction de trois nouvelles habitations le long de la rue de Lez Fontaine. Aujourd'hui, il n'y a pas eu de nouvelles constructions au sein de cette cité. Mais au vu de ce que nous avons observé dans cette analyse d'évolution historique, nous pouvons penser que cette densification va s'accroître avec de nouvelles constructions dans les zones encore enherbées, car nous avons déjà remarqué des aménagements routiers.

Après 2012 il n'y a pas eu de grands changements significatifs hormis le nouveau bâtiment du MusVerre qui apparaît au Sud des ateliers du verre, inauguré en octobre 2016.



↑ Architecture du Hameau.

_Photographies personnelles



- 1: Tissu ancien du centre-bourg
- 2: Zoning - constructions génériques
- 3: Urbanisation linéaire
- 4: Zone d'aménagement monofonctionnel
- 5: Paysage de champs, pâtures
- 6: MusVerre
- Limite entre les deux paysages
- Zone de l'entre-deux

_Document de groupe

D'après cette analyse précise, **les dynamiques de transformations territoriales les plus marquantes que nous retenons sont :**

- La présence du hameau Le Marquais depuis les années 1820, qui s'est densifié au fur et à mesure du temps. Aujourd'hui, ce nom est encore visible dans l'appellation de l'Impasse du Marquais, axe principal desservant les habitations de cet ancien hameau. Ces traces historiques montrent la morphologie et l'identité architecturale du centre-bourg du village.

Alors comment pouvons-nous prendre appui sur cette écriture du hameau tout en la réinterprétant dans un langage plus contemporain ?

- **L'axe de la voie ferrée présent depuis les années 1920, qui se transforme en Voie Verte.** Cette évolution d'usage est, selon nous, un grand atout pour le développement touristique du territoire et de la commune, sur lequel nous nous sommes appuyées pour enrichir le projet.
- **Les déboisements massifs, notamment dans les années 1980, qui marquent le paysage d'aujourd'hui,** comme nous l'avons décrit ci-dessus.
- **Le remembrement de certaines parcelles agricoles tandis que d'autres parcelles se sont redivisées pour être urbanisées** avec les urbanisations linéaires et de zoning qui ont grignoté petit à petit les terres agricoles, et les constructions monofonctionnelles (nouveau cimetière et équipements sportifs) qui façonnent le paysage actuel.

2/ Des paysages singuliers créés par les urbanisations successives

Aujourd'hui ces différentes transformations urbanistiques aboutissent à une juxtaposition d'éléments qui ne dialoguent pas ensemble car, d'après cette analyse nous observons qu'il n'y a pas eu de vision globale d'aménagement. Cela crée des paysages très particuliers.

Les zones en couleurs sur le document représentent ces différents paysages que l'on retrouve au sein de notre îlot d'étude.

- Au Nord, **le hameau le Marquais** fait partie du tissu ancien du centre-bourg du village.
- Les zones en bleu représentent **les urbanisations de « zoning » et urbanisations linéaires** comme décrites plus haut dans l'analyse historique.
- En orange, ce sont **les zones d'aménagement monofonctionnelles** qui se sont implantées au milieu de l'îlot.
- En jaune est représentée la zone du **MusVerre**, que nous considérons comme un type de paysage, en raison de son échelle et son architecture particulière, contrastant avec le tissu rural existant.
- Enfin, en vert sont représentés **les champs et pâtures.**



A partir de ces zones, **nous avons identifié des limites paysagères structurantes** et une zone située entre les deux paysages, entre le tissu rural ancien et les plus récentes urbanisations monofonctionnelles et génériques. **Cette zone de l'entre-deux apparaît comme un lieu dans lequel nous pouvons agir pour reconnecter les paysages entre eux.** Ainsi, l'enjeu est de s'appuyer sur les paysages perçus, de les comprendre et d'en analyser les qualités singulières.

Le cœur de l'îlot est constitué de grandes parcelles foncières, de grandes étendues enherbées que sont les pâtures ou les terrains desport. Ces larges espaces offrent un paysage très ouvert avec des perspectives visuelles sur les différents paysages (que nous avons identifiés par les zones de couleur ci-dessus).

Comme l'on remarque sur les photographies (cf. page suivante), cela crée **un paysage assez séquencé avec un premier plan constitué des grandes étendues enherbées, et un second plan où nous percevons les différentes formes urbaines, qui sont mises à distance et fabriquent la ligne d'horizon.**

- Photos 1 et 2 : Nous sommes situées dans la pâture, à l'Est des équipements sportifs, et nous regardons vers le centre-bourg (1), ainsi nous apercevons un paysage de tissu rural ancien, typique du village avec le clocher de l'église et les toits des maisons du bourg. De l'autre côté, nous avons une ligne d'horizon offrant beaucoup moins de qualités paysagères, composée de tissu pavillonnaire et de constructions génériques.
- Photo 3 : Au premier plan, nous avons un paysage de pâture et en ligne d'horizon nous apercevons un paysage peu qualitatif créé par les aménagements monofonctionnels des équipements sportifs de la commune.
- Photo 4 : Au milieu du terrain sportif, nous apercevons le paysage singulier créé par l'implantation du bâtiment du MusVerre.

Ce travail d'analyse photographique est un outil de projet qui nous aide à **percevoir les différentes qualités paysagères du terrain** : les percées visuelles vers le clocher et les toitures du centre-bourg, les alignements d'arbres et de bosquets et la topographie qui ouvre ou cache l'horizon ; et sur lesquelles nous pouvons appuyer le projet de reconnexion. Ces photographies nous ont ainsi permis de **ramener le terrain dans l'atelier**, nous permettant de garder un visuel de nos perceptions développées lors de nos immersions sur le terrain.

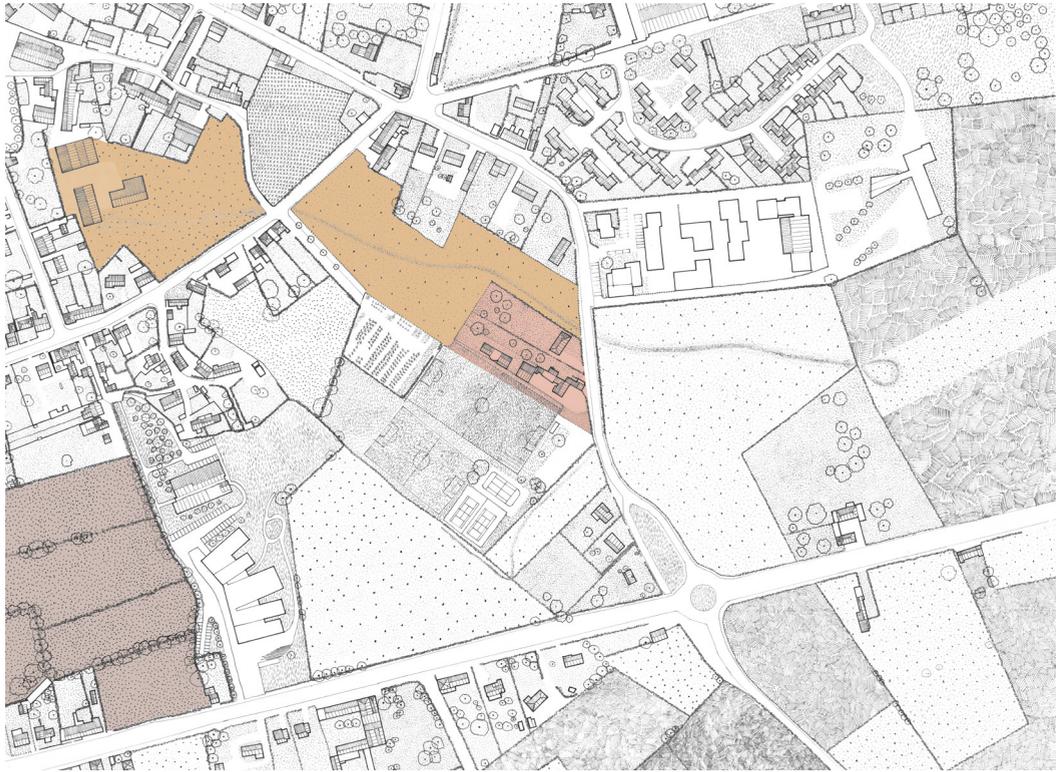
1



2



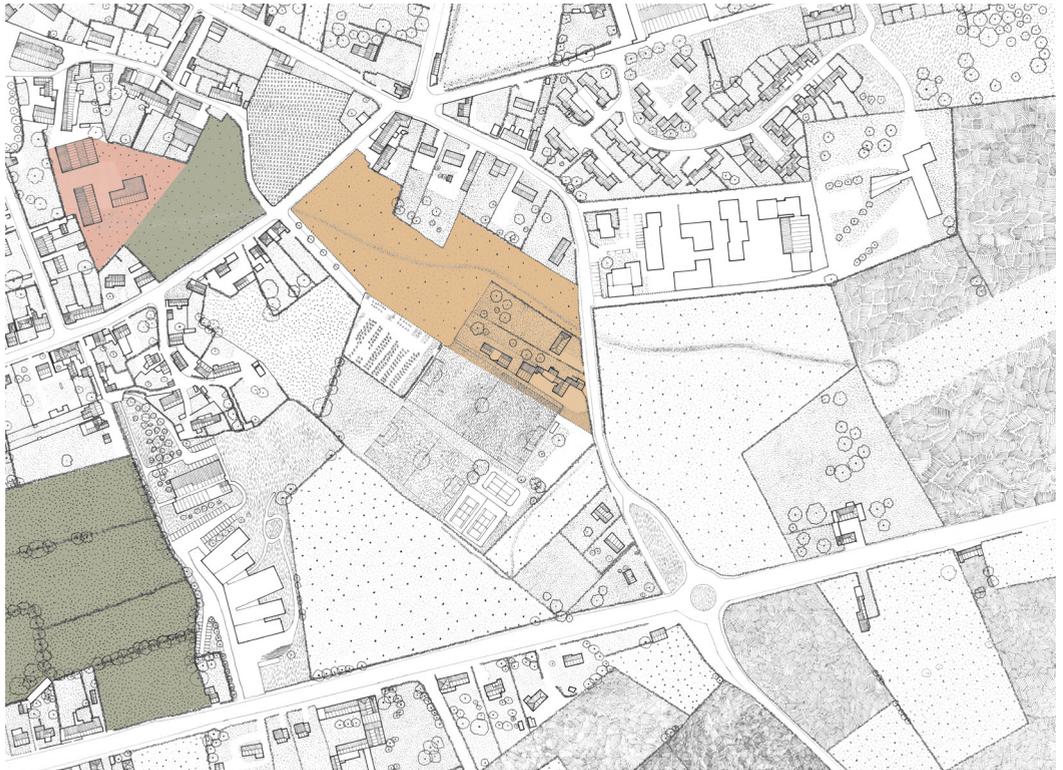




↑ Zonages du PLU de 2007.

_ Documents de groupe

↓ Zonages du PLUi de 2022.



3/ Une mise à l'arrêt brutale de l'urbanisation

Parallèlement à cette analyse historique, nous avons analysé **les documents du Plan Local d'Urbanisme afin de comprendre le statut réglementaire de chacun des éléments qui composent cet îlot.** L'intérêt ici est d'avoir comparé les évolutions entre les zonages sur le PLU de 2007 et le PLUi de 2022³¹. Le PLUi est un PLU intercommunal, c'est-à-dire qu'il devient la compétence des intercommunalités, comme ici la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois (3CA). Ce passage du PLU en PLUi vise à avoir une vision plus large et plus globale des occupations de sol du territoire des communes de la 3CA. Le PLUi permet ainsi de renforcer la cohésion entre les communes et de proposer un projet de planification urbaine collectif et mutualisé.

³¹: Le PLUi sur lequel nous nous sommes appuyées est une version provisoire datant de décembre 2022, fournie par la Communauté de Communes de l'Avesnois, du nouveau PLUi en révision.

³²: Les zones AU sont des zones A Urbaniser.

Les zones mises en avant sur les documents ci-contre sont des zones particulièrement intéressantes car elles ont subi **des changements de réglementation entre 2007 et 2022**. Les autres zonages ne sont pas représentés sur ces documents.

En lisant d'Ouest en Est :

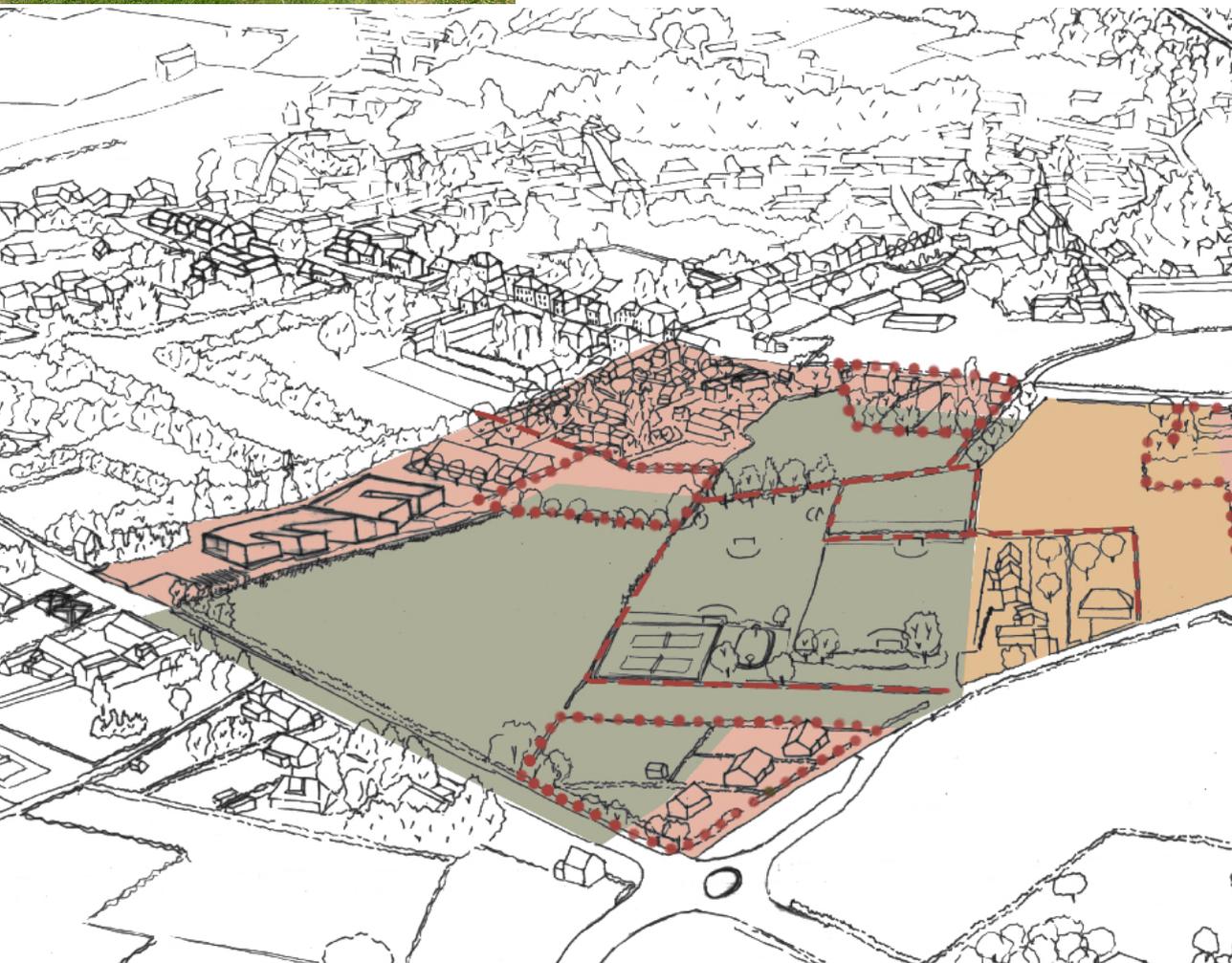
- La zone à l'Ouest du MusVerre est inscrite en AU³² en 2007 alors qu'elle devient classée en zone Naturelle en 2022.
- Autour de la ferme au Nord, les parcelles étaient classées en zone Agricole en 2007 tandis qu'en 2022, elles sont divisées en zone Urbaine autour des bâtiments et zone Naturelle au niveau de la pâture. Cette évolution signifie que l'urbanisation est autorisée uniquement au niveau des bâtiments agricoles, tandis que la pâture actuelle restera non urbanisée.
- A l'Est, les deux parcelles privées étaient identifiées en zone Urbaine en 2007 tandis qu'en 2022 elles deviennent classées en zone Agricole au même titre que la pâture au-dessus. Cela signifie qu'aucune urbanisation, exceptée la construction de bâtiments agricoles, ne peut s'effectuer dans ces deux parcelles.

Ces changements de destination de zonage du PLU, nous indiquent une mise à l'arrêt de l'urbanisation dans cet îlot. Cet arrêt signifie aussi un arrêt d'investissement et donc d'intérêt pour ces espaces en périphérie du village, qui ne subiront plus d'évolutions urbaines. Ces espaces ne seront plus considérés et aucun moyen se sera déployé pour faire évoluer les paysages et le confort de vie quotidien au sein de cet îlot périphérique.



↖
1. Le Hameau .
Le MusVerre.

↑
2. Parcelle enherbée à l'Est
des ateliers du verre.



Or, d'après ce que nous avons déjà analysé plus haut, nous y reconnaissons de nombreuses qualités paysagères ainsi que des qualités d'usages :

- îlot très ouvert avec des percées visuelles cadrées par les allées d'arbres ou alignements de bosquets
- sols de pâtures, qui permet la préservation de la biodiversité locale
- cheminements piétons en gravillons pour traverser et rejoindre les équipements sportifs
- venelles sous-exploitées, présentes dans le hameau, qui pourraient permettre de ré-ouvrir le cœur de l'îlot

Alors, nous nous posons la question suivante :

De quelles manières pouvons-nous apporter d'autres perspectives plus qualitatives d'évolution du bâti et du paysage existant ?

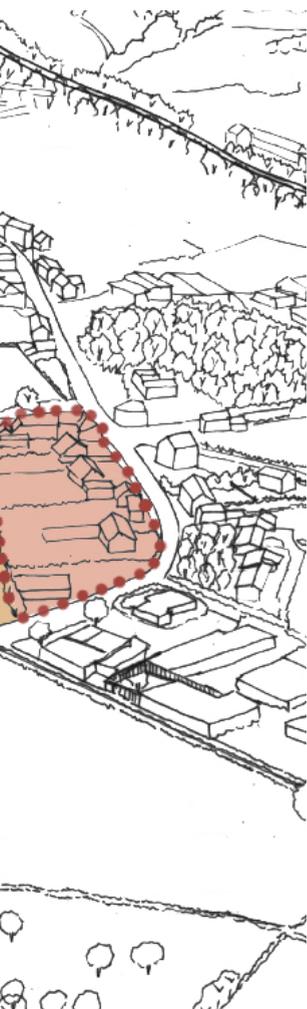
4/ Des paradoxes mis en avant entre le PLUi et les paysages perçus

En regardant plus précisément le zonage du PLUi de 2022, nous avons mis en avant de nombreux **paradoxes entre les zonages et les réels paysages perçus sur le terrain.**

Sur le document ci-contre, les zones en couleur correspondent aux zones inscrites sur le PLUi 2022 et les délimitations en rouge correspondent aux limites que nous avons perçues sur le terrain. Ces limites peuvent être plus ou moins marquées par des éléments paysagers (clôtures, haies, allées d'arbres, changement de nature du sol...).

Les traits rouges marquent une limite entre deux paysages que nous avons perçu comme différents, tandis que **les points rouges** délimitent un même paysage. Les photographies permettent d'appuyer notre analyse sensible des paysages saisis lors de nos immersions sur le terrain.

- 1. Sur le PLUi, sont inscrits dans une même zone Urbaine, **les habitations du hameau et le MusVerre**. Or, ni le langage architectural, ni l'échelle des bâtiments n'est semblable. En effet, l'architecture du hameau reprend le langage du tissu rural du centre-bourg tandis que le MusVerre est un objet architectural d'une toute autre échelle. Nous saisissons une limite visuelle forte entre ces éléments.





↑
4. Bâtiment sportif et habitations.



5. Fonds de parcelles aménagés.
↓



↑
3. Cimetière.
Equipements sportifs.
Pâture.





- 2. La parcelle enherbée à l'Est des ateliers du verre est divisée en deux zones (Urbaine et Naturelle) sur le PLUi tandis que le paysage perçu sur le site est semblable aux deux zones : **il n'y a aucune limite visuelle perçue.**
- 3. **La zone centrale de l'îlot, classée Naturelle sur le PLUi, comprend en réalité plusieurs éléments de nature paysagère très différente.** Le nouveau cimetière et les équipements sportifs sont considérés comme Naturel au même titre que la prairie et la pâture. Or, en raison de son extrême minéralité, nous ne percevons pas le nouveau cimetière comme un espace naturel ; et les aménagements sportifs comprennent des éléments qui visuellement ne correspondent pas à un paysage « naturel » (barrières, cages de buts, poteaux, filets...).
- 4. Sur le PLUi, la zone Agricole comprend un paysage de pâture et des éléments bâtis d'habitations privées et d'équipements sportifs. **Nous saisissons une limite visuelle importante entre cette étendue enherbée de pâture et ces éléments bâtis,** qui ne correspondent pas à une architecture de hangars agricoles.
- 5. Certains fonds de parcelles privées sont inscrits sur le PLUi, dans une autre zone (Agricole ou Urbaine) que la zone Urbaine où se situe l'habitation. On y perçoit ici un contraste car en terme de paysage ressenti sur le terrain, les fonds de parcelles sont clôturés et/ou construits (cabanons de jardins...) et appartiennent donc au même paysage que les avants de parcelles privées.



Tous ces paradoxes que nous avons mis en avant entre le zonage du PLUi de 2022 et les paysages réellement perçus sur le terrain sont **un outil de projet** sur lequel nous nous appuyons. Cela nous permet de prendre en compte de manière fine et précise les **perceptions réglementaires et nos perceptions sensibles** lors de nos visites de terrain, de les justifier et de considérer davantage les **qualités paysagères du terrain comme une matière à projet.**



←

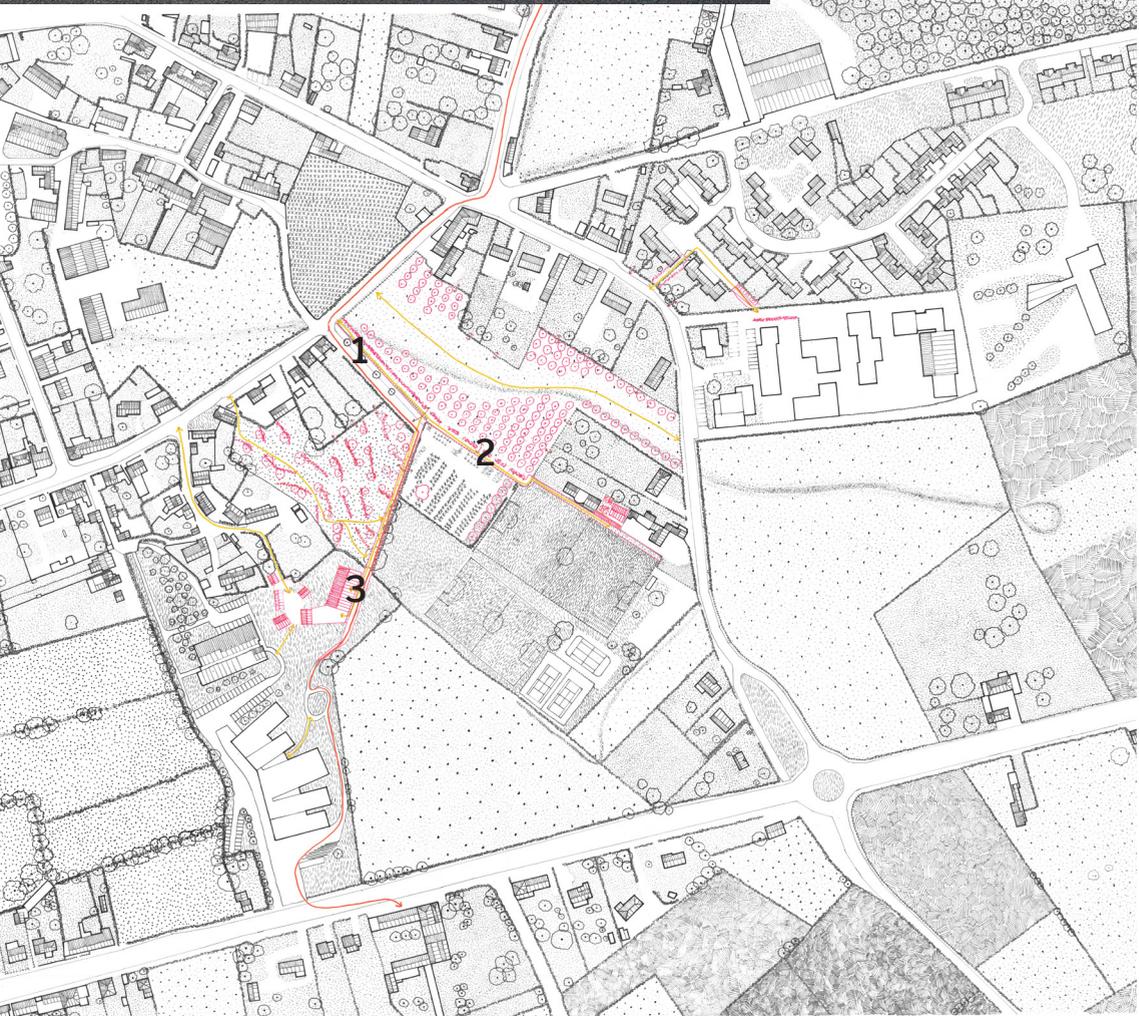
1. Allée du cimetière,
repérée pour ses qualités d'usage.

_Photographie personnelle

Stratégie globale du projet.
Plan 1/1000^{ème}

_Document de groupe

↓



5/ Agir dans l'entre-deux pour une reconnexion des paysages

Comme nous l'avons souligné précédemment, agir dans la zone d'entre-deux est selon nous une opportunité de reconnexion des différents paysages perçus **entre le tissu rural ancien et l'urbanisation plus récente**. Aussi, un des enjeux majeur est d'apporter de nouvelles perspectives d'évolution de ce site au vu de la mise à l'arrêt de l'urbanisation. Ainsi, en s'appuyant de manière précise sur des qualités d'usage et des qualités paysagères structurantes du site, qui ont été observées finement lors de nos immersions sur le terrain et recensées via un reportage photographique, nous pouvons proposer des interventions frugales, dans le but **d'établir certaines continuités**.

Celles-ci sont pensées selon deux axes : **le maillage de circulations douces** piétonnes et cyclables qui favorise les liaisons en terme de mobilités, et **les aménagements paysagers** qui reconnectent par la végétation.

a. Reconnecter par un maillage piéton et cyclable en réinterprétant la venelle

Le langage de la venelle piétonne fait partie intégrante de l'identité rurale du village (cf. p. 37). Nous nous sommes appuyées sur cette image de la venelle, en la réinterprétant pour proposer des cheminements doux qui traversent et reconnectent les éléments de l'îlot. Ces cheminements sont parfois étroits, pouvant accueillir un espace entièrement dédié aux piétons, et parfois plus larges et très ouverts sur le paysage permettant d'accueillir des aménagements cyclables. **Ces circulations sont mises en place de manière frugale en s'appuyant précisément sur les qualités d'usage existantes que nous avons repérées sur le terrain. Ce sont notamment des passages existants mais sous-exploités.**

(1) **L'axe principal à partir duquel nous avons pensé développer les cheminements doux est l'allée menant au nouveau cimetière.** Il s'agit d'une allée qui nous a fortement intriguées dès les premiers jours dans la commune, car elle est plantée d'une rangée d'arbres, et c'est un aménagement qui est assez rare au sein de la commune. **Nous lui reconnaissons ainsi des qualités paysagères, avec l'allée plantée d'arbres ainsi que des qualités d'usage, par sa largeur confortable et son ouverture visuelle sur la pâture à l'Est.** Par son implantation que nous trouvons très intéressante, cet axe existant permet d'être le support des continuités créées avec les équipements sportifs au Sud mais aussi avec le MusVerre et les ateliers du verre à l'Ouest, en traversant le cœur d'îlot.

Plusieurs tests ont été effectués quant aux propositions de projets du réaménagement de cette allée du cimetière. Ces tâtonnements ont été réfléchis sur la base de la maquette et de coupes de détail tout en s'appuyant sur les photographies du terrain. Au début de nos réflexions, nous pensions apporter plus de qualités et de confort en remaniant toute la largeur de l'allée, en dessinant des allées plantées perméables et en laissant le sol bitumé uniquement pour le passage des roues des corbillards.



↑
Chemin en pierres bleues existant.

←
2. Chemin le long du cimetière,
rejoignant les équipements sportifs.

La haie structurante du site vue
depuis les terrains de football.

↓



Mais, nous avons remarqué que le sol bitumé était récent, alors **dans un objectif d'interventions frugales adéquates aux communes rurales, les essais de projet ont évolués**, laissant l'allée bitumée tel qu'elle. Nous nous sommes plutôt recentrées sur le dessin d'un passage pour les piétons de largeur confortable, du côté de la pâture. Nous avons beaucoup tâtonné et fait évoluer le projet pour aboutir à des propositions les plus frugales et adéquates au terrain possible.

(2) **Le long du cimetière, à l'Est, nous avons reconnu l'existence d'un chemin en gravillons**, aujourd'hui très étroit, qui permet de rejoindre à pied les terrains sportifs. En s'appuyant sur ce passage existant, le projet propose d'élargir ce cheminement piéton pour le rendre plus confortable d'usage, afin d'établir une réelle continuité piétonne depuis la rue Pasteur jusqu'aux équipements sportifs, en longeant la pâture.

La reconnexion avec les équipements du MusVerre et des ateliers du verre par des cheminements piétons et cyclables en cœur d'îlot nous est apparue comme indispensable. Aujourd'hui ces équipements culturels sont peu reliés au centre-bourg du village malgré la présence d'un chemin piéton existant à l'arrière des bâtiments, côté stationnements. Nous avons reconnu la présence de ce chemin que nous trouvons sans qualités paysagères alors que le parcours piéton en pierres bleues, à l'avant du MusVerre présente davantage de qualités d'usage et paysagères. Or, aujourd'hui ce parcours piéton s'articule autour d'une exposition extérieure d'œuvres en verre mais s'arrête au cœur de l'îlot sans aucune continuité avec le centre-bourg.

Le projet de continuités piétonnes et cyclables propose donc de venir rejoindre ce cheminement existant depuis l'allée du cimetière, en traversant le cœur d'îlot. Cette circulation proposée, longe la limite paysagère structurante du site que nous avons mise en avant d'après notre analyse historique et notre immersion sur le terrain : une large allée d'arbres et de bosquets d'essences variées, bénéfiques pour le maintien de la biodiversité locale.

(3) **Ce cheminement qui traverse l'îlot a aussi fait l'objet de plusieurs tâtonnements et d'essais.** En terme de méthode, nous avons toujours voulu privilégier les largeurs minimales et les impacts les plus minimes possibles sur la biodiversité. En ce sens, nous avons réalisé plusieurs essais de dimensionnement du chemin, prenant en compte le passage des piétons et celui des vélos. Aussi, sur le terrain, nous avons analysé précisément les essences végétales afin de percer les haies existantes à des endroits qui nous semblaient les plus adéquats. Après plusieurs tâtonnements, nous avons ainsi privilégié des ouvertures dans la haie de troène (haie du cimetière) plutôt que dans la haie multi-essences composée notamment d'aubépine et de roncier, plus intéressante pour le maintien de la biodiversité.



↑
Percée visuelle sur le
centre-bourg, par la pâture
existante.

_Photographie personnelle

→
Esquisse d'aménagement
d'une allée pâturée, plantée
d'arbres fruitiers.

_Dessin Jeanne Voisin



←
Esquisse d'aménagement
de parc sur le terrain de la
prairie actuelle.

_Dessin Jeanne Voisin

b. Reconnecter par des aménagements paysagers

Comme nous l'avons souligné grâce aux photographies (cf. p. 58-59), **cet îlot est essentiellement composé de grandes étendues enherbées ouvertes sur le paysage lointain.** Le projet propose d'apporter des perspectives d'évolution du paysage, à plus long terme, en réinvestissant certaines de ces parcelles enherbées qui présentent peu de qualités d'usage aujourd'hui. Selon nous, il est nécessaire de penser à des évolutions paysagères de ces terrains car, comme nous l'avons décrit plus haut, ils ne présentent plus d'intérêt aux yeux de la réglementation, et resteront ainsi abandonnés. Mais la nature continuera toujours d'évoluer et il est indispensable d'entretenir ces espaces afin qu'il se maintiennent dans le temps et deviennent des lieux qui apporteront davantage de qualité et de confort de vie aux habitants. **Alors les aménagements auxquels nous avons réfléchi, sur la base d'investissements moindres, permettent notamment de garder les qualités de perméabilité des sols existants.**

- **La prairie actuelle, située entre le cimetière et les habitations de la rue Pasteur,** est une parcelle privée qui est aujourd'hui fermée visuellement par de la végétation haute, et non accessible. Mais, avec la forte topographie présente, cette parcelle offre des perspectives visuelles intéressantes sur le tissu rural du centre-bourg, et son implantation actuelle permet des reconnections douces entre la périphérie du village et le bourg. En s'appuyant sur ses qualités présentes de sol perméable, de percées visuelles et de liaisons avec le centre-bourg, nous proposons de **réouvrir cet espace en y aménageant un parc de manière frugale. Ce lieu serait appropriable par tous, propice à la promenade et garderait les percées visuelles sur le centre-bourg.** Nous avons aussi imaginé que ce parc planté d'allées d'arbres et de bosquets pourrait, dans un second temps, devenir l'extension du cimetière. Ce cimetière serait alors « écologique », présentant le moins d'impacts possible pour la biodiversité, comme c'est déjà le cas pour le cimetière d'Ivry.
- **La pâture, située entre le cimetière et les habitations à l'Est,** est actuellement utilisée par la ferme laitière au Nord. Le projet propose de réinvestir cette parcelle après l'arrêt de l'activité agricole tout en gardant les qualités paysagères et d'usage existantes de cet espace. C'est une pâture très large et traversante, qui permet une perspective visuelle à la fois sur le centre-bourg et sur l'architecture pavillonnaire. L'idée serait de **garder les qualités du sol pâturé tout en rendant l'espace traversable et appropriable par tous, en y proposant un paysage nourricier avec des allées plantées d'arbres fruitiers.** Ces plantations permettraient de garder la percée visuelle sur le centre-bourg, tout en apportant d'autres qualités paysagères à cet espace ouvert.

Ce paysage nourricier fait écho à la réflexion menée par Rémi Janin dans *La Ville Agricole* en soutenant que « l'agriculture est urbaine et que la ville est agricole », ce qui consiste à énoncer que **malgré l'expansion urbaine, il ne faut pas négliger les terres agricoles car la population humaine aura toujours des besoins nourriciers.**

bibliographie

/ Ouvrages

- Curien (Emeline), *Pesmes : Art de construire et engagement territorial : 10 conversations menées par Emeline Curien accompagnées de photographies de Luc Boegly*, éditions Building Books, 2022.

J'ai étudié des parties de cet ouvrage lors de l'élaboration du mémoire de master. Ce travail a aussi nourri ce PFE sur deux points :

- La pratique architecturale de l'architecte Simon Teyssou, inscrite dans le territoire et basée sur des interventions minimales qui répondent à des besoins précis identifiés sur le site.
- Le reportage photographique de Luc Boegly qui permet de mettre en avant les spécificités du territoire et devient ainsi un outil de projet pour l'architecte Bernard Quirot.

- Teyssou (Simon), *Penser la ville par ses ruralités, Le pays de Saint-Flour*, édition de l'ENSA Clermont-Ferrand, 2019.

Cet ouvrage qui retrace les travaux des étudiants de l'atelier master Territoire de l'ENSA Clermont-Ferrand, a été un guide pour le PFE en terme de méthodes d'arpentage du terrain et de représentation de documents. Nous nous sommes appuyées sur ces exemples afin de développer nos propres outils de représentation de projet.

- Janin (Rémi), *La ville Agricole*, éditions Openfield, 2018.

Cet ouvrage à alimenté mes questionnements autour de la dualité urbanisation-agriculture qui est présente sur notre terrain d'étude. J'ai pu ainsi prendre davantage conscience de l'importance du maintien des terres nourricières, ce qui a nourri l'évolution du projet.

- Mériaux (Louis) et Umbdenstock (Jean-Pierre), *MusVerre, 50 ans au musée, une histoire singulière*, édition MusVerre, 2019.

Ce livre retrace l'histoire de l'artisanat du verre de Sars-Poteries, sur la base des textes de Louis Mériaux (fondateur du musée) et Jean-Pierre Umbdenstock (artiste verrier). Cet ouvrage nous a permis de poser les fondements de cet artisanat local et d'en comprendre les enjeux.

- Davodeau (Etienne), *Rural !*, éditions Delcourt, 2018.

Il s'agit d'une vraie histoire racontée par Etienne Davodeau, par le biais de la Bande Dessinée. Ce sont trois jeunes paysans du Maine-et-Loire, co-proprétaires d'une exploitation laitière, dont la vie se retrouve perturbée par l'arrivée progressive d'une nouvelle autoroute dans la région. E. Davodeau interroge plusieurs personnes touchées par cette construction, ce qui enrichit son propos. Cet ouvrage a été inspirant, notamment dans la manière dont il rend compte de la réalité des événements, en prenant plusieurs points de vue. J'ai pu vraiment prendre conscience des impacts importants, sociaux, économiques et écologiques, des constructions qui grignotent petit à petit les terres agricoles. Il s'agit d'un sujet que j'ai particulièrement étudié lors de ce PFE.

/ Articles

- Nivet (Soline), « Tourisme en France, quelles stratégies pour la campagne ? », *D'Architectures*, n°264, juillet-août, 2018.

Cet article aborde les généralités autour du tourisme français et plus singulièrement le tourisme en zones rurales. Certains propos et exemples de projets architecturaux ont nourri notre réflexion autour des enjeux touristiques de l'Avesnois et de Sars-Poteries.

- Simenc (Christian), « La création verrière a son musée », *Le Journal des Arts*, n°465, octobre 2016.
- Département du Nord, Lettre d'information musée-atelier du verre Sars-Poteries, septembre 2012.
- Département du Nord, Bientôt un nouveau musée en Avesnois, 1 octobre 2016.
- Un article de journal papier transmis par la documentaliste du Mus-Verre : « Départementalisation officialisée », 24 juin 1994.

/ Conférences, podcasts

- Cordonnier (Aude), « L'architecture du MusVerre rayonne au-delà de Sars-Poteries », L'été Archi [podcast], consultable sur <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-ete-archi/l-architecture-du-musverre-rayonne-au-de-la-de-sars-poteries-9771507>, 25 août 2018, consulté en novembre 2023.

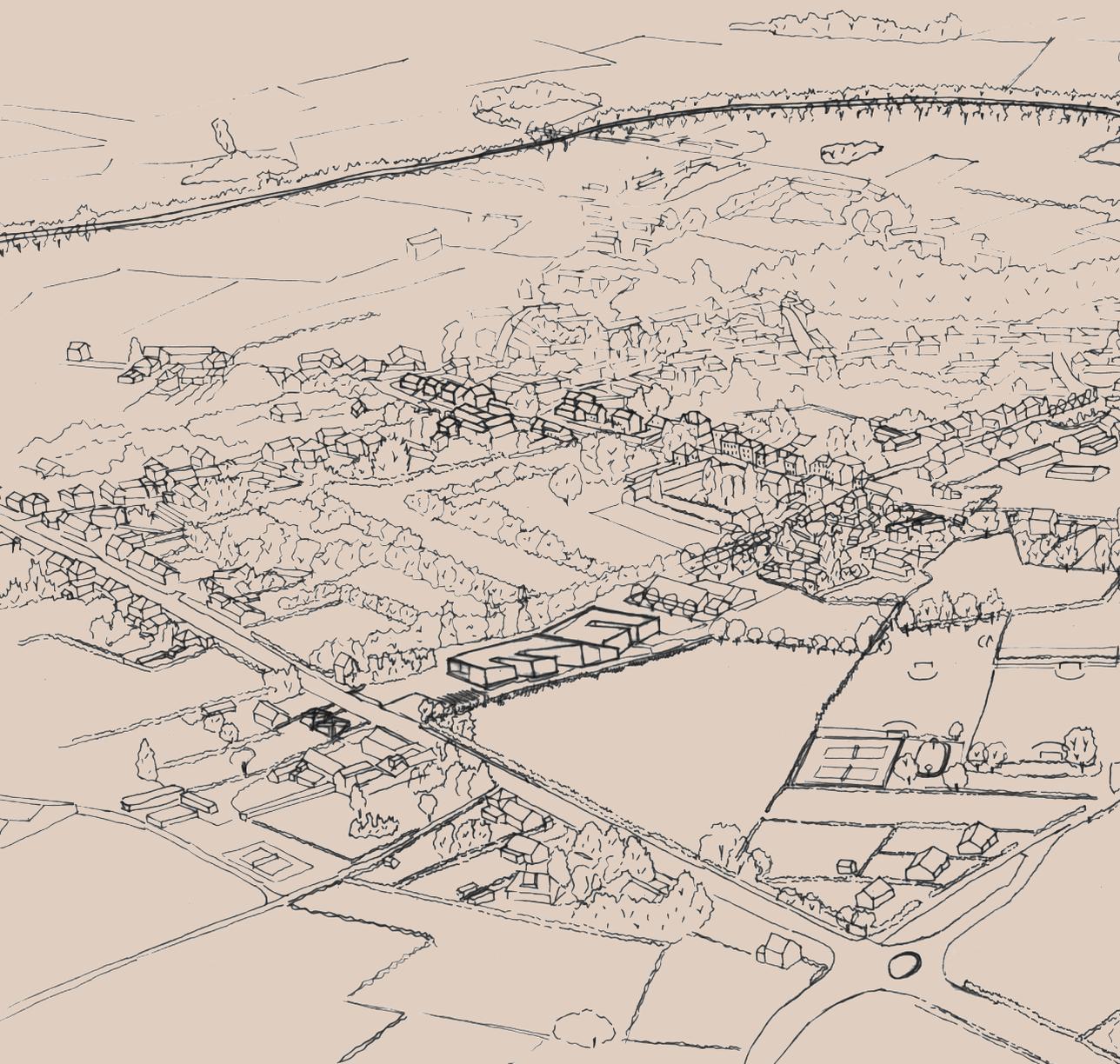
Ce podcast enregistré en août 2018, s'appuie sur le point de vue de Aude Cordonnier, la directrice du musée, et retrace ainsi l'architecture du nouveau bâtiment du MusVerre. J'ai ainsi pu comparer ces informations avec mes propres perceptions que j'ai eues lors de ma visite du musée, en septembre.

- Aubertin (Christophe) de Studiolada, « Créativité et ressources locales : Quelles conséquences sur la ruralité, les métiers et les pédagogies ? », visio-conférence le 13 novembre 2023.

Cette conférence en ligne organisée par un atelier de projet de l'ENSA Marseille, dans laquelle était invité l'architecte Christophe Aubertin de Studiolada, a abordé les questions de ressources locales dans le projet architectural. Ces ressources étaient à la fois matérielles et immatérielles, prenant aussi en compte les savoir-faire locaux comme une matière à projet. Ce témoignage de praticien en zones rurales a nourri ma réflexion pour le PFE mais aussi pour ma future profession.

/ Entretiens

- Différents témoignages d'habitants et commerçants de Sars-Poteries, menés sur place durant la première semaine d'immersion dans la commune, 14 et 15 septembre 2023.
- Peggy, habitante de la Cité Courtin à Sars-Poteries, entretien téléphonique réalisé le 7 novembre 2023.
- Didier Carette, adjoint au maire de Sars-Poteries, entretien réalisé le 21 novembre 2023.



Faustine LAVIGNE

Rapport de PFE

Atelier Territoire «La Piste Rurale» à Sars-Poteries

Encadré par Amélie Fontaine et Frédérique Delfanne

Années 2023-2024_ ENSAP Lille

Illustration personnelle